

BROCHURE TECHNIQUE

**CHAMPIONNAT NATIONAL
PAR EQUIPE
FEDERAL 2 / FEDERAL 3**

GYMNASTIQUE

FEMININE

23 au 25 Juin 2017

MONTALIEU-VERCIEU (38)



LE MOT DU PRÉSIDENT GÉNÉRAL



Le mot du Président général

Les rassemblements fédéraux célèbrent chaque année les vertus du sport et de la culture. Vecteurs d'éducation et de socialisation, facteurs de lien social, porteurs de valeurs de solidarité et de respect, ils sont aussi l'occasion de mettre en valeur l'esprit associatif qui les anime.

Que seraient nos manifestations sans cet esprit de partage et d'ouverture aux autres, sans cette « mobilisation des générosités » dont parlait François Bloch Lainé lorsqu'il évoquait *Les spécificités méritoires des associations* ?

La fédération est riche des hommes et des femmes qui la composent. Cette richesse tient au dynamisme et à l'engagement de ses milliers de bénévoles, qu'ils soient dirigeants ou non, occasionnels ou réguliers. Tous sont essentiels. Ils sont les forces vives de la fédération.

Parmi ceux-ci, tous ceux qui ont pris une part active à l'organisation de la manifestation qui vous rassemble aujourd'hui. L'ardeur et la passion qu'ils ont déployées pour faire de cet événement un moment festif et convivial méritent notre reconnaissance.

Au nom du comité directeur, je félicite et je remercie chaleureusement l'association organisatrice pour le travail réalisé, les adhérents pour leur participation, la municipalité pour son accueil, les partenaires publics ou privés pour leur accompagnement.

Bon week-end à tous !

Christian Babonneau

LA FÉDÉRATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRANCE

UNE FÉDÉRATION AFFINITAIRE MULTI-ACTIVITÉS



Créée en 1898, La Fédération Sportive et Culturelle de France (FSCF) développe et propose **des activités liées aux domaines sportifs, artistiques et culturels, des activités socio-éducatives ainsi que des actions de loisir pour tous**. Forte de ses 230 000 licenciés et 1650 associations affiliées, la FSCF encourage l'accès à la pratique de ses activités sous toutes ses formes : **initiation, découverte, loisir et/ou compétition**.

Reconnue d'utilité publique, la FSCF est ouverte à tous sans distinction, dans le respect des idées, des possibilités et des particularités de chacun.

La Fédération Sportive et Culturelle de France **organise de nombreuses compétitions, manifestations et autres rencontres** toutes placées sous le signe de la convivialité et animées par la même ambition, celle du partage et de l'épanouissement dans la pratique de son activité.

Outre les activités qu'elle propose, la FSCF **favorise la formation des bénévoles et des professionnelles** (Brevets fédéraux, BAFA/BAFD, Brevets professionnels, Certificats de qualification, etc). La Fédération développe ainsi depuis de nombreuses années un programme de formation ambitieux tant pour l'encadrement bénévole que professionnel.

LE PROJET ÉDUCATIF DE LA FSCF

La Fédération Sportive et Culturelle de France défend un projet éducatif basé sur des valeurs universelle et humanistes. A travers ses différentes pratiques et actions qu'elle propose, la fédération vise à l'épanouissement harmonieux de la Personne dans toutes ses dimensions.

Dans cet esprit la Fédération Sportive et Culturelle de France fonde ses objectifs éducatifs essentiellement sur des valeurs d'ouverture, de respect, d'autonomie, des responsabilités et de solidarité.

// CHIFFRES CLES

- Plus de 230 000 détenteurs d'une licence.
- 1 650 associations affiliées.
- Une présence dans 82 départements métropolitains ainsi qu'en Guadeloupe, en Martinique, à la Réunion et en Polynésie Française et dans 21 ligues régionales.
- 40 000 responsables bénévoles.
- 18 000 participants aux manifestations nationales.
- 50 compétitions ou rencontres nationales organisées chaque année.
- 14 000 stagiaires sur l'ensemble du territoire.
- 1 700 formateurs.
- 1 800 stagiaires BAFA/BAFD.



CONSIGNES GENERALES

Chaque Association (*même les associations arrivant le samedi*) doit OBLIGATOIREMENT se présenter à l'Accueil pour retirer son DOSSIER qui contient le BON de RETRAIT du DOSSIER COMPETITION, sans lequel elle ne pourra pas participer aux Championnats. En cas d'arrivée le Samedi, l'accueil se fera sur le site du gymnase de votre première équipe.

Les membres du Jury doivent également se présenter à l'Accueil et se faire pointer auprès des responsables juges de la commission nationale.

ATTENTION! Les juges ne venant pas se faire pointer le vendredi sont priés de téléphoner à Germinal FLORES au 06.85.78.82.17 pour confirmer leur participation avant 20 heures le vendredi.

Associations et Membres du Jury doivent indiquer

leur N° d'Affectation

Retenez bien ce numéro qui vous sera utile durant tout le weekend.

L'accès des salles de compétition sera interdit le vendredi.

**Espace Ninon VALLIN
2 Rue des Berliattes
38390 MONTALIEU VERCIEU**

Téléphone de l'Accueil :

06 70 88 53 91

Cette ligne ne sera ouverte que pendant la durée du championnat

1. DÉROULEMENT DES MANIFESTATIONS

1.1 VENDREDI 23 JUIN 2017

- 15 h : Accueil des associations et des juges à l'Espace Ninon Vallin
- 17 h 30 : Rassemblement des championnes 2016 sous la Halle, place de la Mairie 38390 MONTALIEU VERCIEU
- 18 h : Réception et remise des Trophées Charles Boursier et Charles Manceau
- 20 h : Réunion du comité technique à l'Espace Ninon VALLIN, près de l'accueil
- 21 h 00 : Réunion des Responsables d'Agrès et Secrétaires d'Agrès à l'Espace Ninon VALLIN, près de l'accueil

1.2 SAMEDI 24 JUIN 2017

- A partir de 8 h 45 **FEDERAL 2 AINEES**
Salle de l'Amitié 389 rue François Perrin
38510 MORESTEL
- A partir de 8 h 05 **FEDERAL 3 AINEES**
Gymnase de Montalieu Vercieu 78 rue du Bugey
38390 MONTALIEU VERCIEU
- A partir de 7 h 50 **FEDERAL 2 JEUNESSES**
Gymnase du Pays des Couleurs 498 rue Paul Claudel
38510 MORESTEL
- A partir de 7 h 30 **FEDERAL 3 JEUNESSES**
Salle des Marinières rue des Marinières
38390 PORCIEU AMBLAGNIEU

SECRETARIAT DE COMPETITION :

Collège Les Pierres Plantées 73 Cité la Grande Prairie
38390 MONTALIEU VERCIEU
Fin du contrôle des points à 21h30.

1.2 SAMEDI 24 JUIN 2017

- 21 h 00 : **Fête de Nuit**
Aquaparc Base de Loisirs la Vallée Bleue
Rue des Carrières
38390 MONTALIEU VERCIEU

1.3 DIMANCHE 25 JUIN 2017

- 9 h 00 Accueil de toutes les associations à l'Aquaparc
- 9 h 30 Défilé
- 11 h Temps de Sens au Parc de la Médiathèque 117 Grande Rue **38390**
MONTALIEU VERCIEU
- 12 h Repas officiel à l'Espace Ninon Vallin
- 12 h Pique nique dans le Parc de la Médiathèque
- 14 h Festival au stade de Montalieu Vercieu Route de Champagne **38390**
MONTALIEU VERCIEU

1. MEMBRES OFFICIELS DE LA FÉDÉRATION

Président général de la fédération	Christian BABONNEAU
Vice-présidente de la fédération en charge de la coordination des activités « Gymniques et d'Expression »	Dominique JOLY
Membre du comité directeur de la fédération Déléguée à la gymnastique féminine	Sophie ERIDIA

2. MEMBRES DU COMITÉ TECHNIQUE

Responsable de la compétition	Elisabeth MORICET
Président du Jury	Germinal FLORES
Responsables Juges	Geneviève CARIOU (Anne-Claude CHAPUIS JFF)
F2A	Bernard DENAEGEL
F3A	Maryvonne COMTE
F2J	Anne-Marie REINOSE
F3J	
Festival	Elisabeth JEAN Dominique JOLY
<u>DIRECTEURS des CONCOURS :</u>	
Championnat F2A	Marie-Laure LOSANO Marie-Odile HANSSSENS
Championnat F3A	Elisabeth JEAN Youri DARBOURET
Championnat F2J	Laure GARCIN VEYRET Magaly HARS
Championnat F3J	Claire DARIUS Monique SOURISSEAU
<u>RESPONSABLES du MATERIEL :</u>	
	Jean PARISSÉ Charly DENNEBOUY Lionel GRES
<u>SECRETARIAT :</u>	
	Pierre DIEBOLD Marie Christine JEAN Frédérique BRISSET Christine APPELGHEIM
<u>VIDEO</u>	
	Michel CARIOU Laurent LALOUX

HORAIRES

TABLEAUX RECAPITULATIFS

***En cas de désaccord
entre les tableaux récapitulatifs des
horaires par club
et les horaires de chaque catégorie,
SEULS CES DERNIERS FONT FOI.***

Horaires NATIONAL F2-F3 MONTALIEU 2017

N°	Nom de l'association	VILLE	F2A	F3A	F2J	F3J
47	Les Bergeonnettes	ANCERVILLE				10h15 -12h35
159	Gym Andlau	ANDLAU				7h30 -10h00
165	Gym Phénix	ANDREZIEUX BOUTHEON	15h45 -18h45			
178	Bayard Gymnastique	ARGENTAN				15h55 -18h15
29	La Jeune Garde	ARMENTIERES				15h55 -18h15
61	La Jeanne d'Arc	ASNIERES SUR SEINE		16h40 -18h50		10h15 -12h35
58	Etoile Athisienne	ATHIS VAL DE ROUVRE	8h45 -11h55			15h55 -18h15
52	Avon Sportif et Culturel	AVON				10h15 -12h35
5	La Bacchamoise Gymnastique	BACCARAT				10h15 -12h35
38	Les Abeilles	BAILLEUL		8h05 -10h25		13h40 -15h40
76	Club Stella	BERGERAC		16h40 -18h50		10h15 -12h35
8	Bousbotte	BESANCON	15h45 -18h45		10h45 -13h15	
46	La cita	BESANCON	8h45 -11h55			13h40 -15h40
59	Bondoufle Amical Club	BONDOUFLE				10h15 -12h35
16	Centre de Jeunesse L'Aiglon	BORDEAUX		10h40 -13h10		
170	La Persévérante	BOURG EN BRESSE		14h15 -16h25		18h30 -20h30
85	La Fraternelle	BOURGOIN JALLIEU	8h45 -11h55		14h20 -16h50	
100	Les Vaillantes de Brignais	BRIGNAIS	15h45 -18h45			10h15 -12h35
161	Domrémy JA	BRUZ		10h40 -13h10		15h55 -18h15
163	Union Châbonnaise	CHÂBONS			7h50 -10h30	
122	L'Eveil	CHALONS SUR SAONE		8h05 -10h25		
129	Association Musicale et Sportive	CHARNAY LES MÂCON		14h15 -16h25		7h30 -10h00
102	Avenir Sportif Cheptainvillois	CHEPTAINVILLE				10h15 -12h35
21	Association Gymnique	CLUSES		8h05 -10h25	17h05 -19h35	
71	Gymnastique Rhodanienne	CONDRIEU		16h40 -18h50	7h50 -10h30	
134	Saint Spire de Corbeil	CORBEIL-ESSONNES		14h15 -16h25		
26	La Dauphinoise	COUBLEVIE		8h05 -10h25		
185	La Vigileante de Deuil	DEUIL LA BARRE				7h30 -10h00
67	La Beaumanoir	DINAN LEHON	8h45 -11h55			
32	Union Gymnique Doloise	DOLE			7h50 -10h30	
10	Jeanne d'Arc	EAUBONNE	15h45 -18h45		10h45 -13h15	
39	CCA Ebersheim	EBERSHEIM				15h55 -18h15
162	Les Mouettes du Lac	ENGHIEN LES BAINS		14h15 -16h25		
22	L'Alerte	EPINAL	8h45 -11h55			13h40 -15h40
186	JA Estairoise	ESTAIRES		8h05 -10h25		18h30 -20h30
120	Association Saint Denis	ESTREES SAINT DENIS				18h30 -20h30
33	L'Etelloise Gymnastique	ETEL				15h55 -18h15
198	Accro2gym	FAVERGES		14h15 -16h25	7h50 -10h30	
37	Envol de Feurs	FEURS	8h45 -11h55		17h05 -19h35	
40	Audacieuse	FIRMINY		16h40 -18h50		
151	La Claire Fontaine	FONTAINES				7h30 -10h00
11	Saint Louis Ruche	FONTAINES SUR SAÔNE		8h05 -10h25		13h40 -15h40
128	USF Frelinghien	FRELINGHIEN	15h45 -18h45		10h45 -13h15	
63	Epi de Grammond	GRAMMOND	13h00 -15h30		17h05 -19h35	
9	Alerte Grayloise	GRAY			14h20 -16h50	
98	Sentinelle des Alpes	GRENOBLE	15h45 -18h45		10h45 -13h15	
3	Union Sportive Grigny	GRIGNY				18h30 -20h30
1	Club Gymnique de Hermes	HERMES				15h55 -18h15
183	ASC Saint Arbogars	HERRLISHEIM		10h40 -13h10	14h20 -16h50	
91	Saint Joseph Hoenheim	HOENHEIM		8h05 -10h25		
23	Amicale Fertoise	LA FERTE MACE				13h40 -15h40

N°	Nom de l'association	VILLE	F2A	F3A	F2J	F3J
103	Jeanne d'Arc La Lande Patry	LA LANDE PATRY	13h00 -15h30			18h30 - 20h30
62	Les Pervenches	LA MOTTE SERVOLEX			14h20 -16h50	
114	Les Belledonnes	LA RAVOIRE				10h15 -12h35
197	Entente Gymnique	LA ROCHE SUR FORON			14h20 -16h50	
168	L'Etendard	LA TALAUDIÈRE	15h45 -18h45		10h45 -13h15	
66	Avant-Garde Turripinoise	LA TOUR DU PIN			7h50 -10h30	
195	Jeanne d'Arc	LALLAING	15h45 -18h45			
169	La Flamme Landaise	LANDES LE GAULOIS		10h40 -13h10		18h30 -20h30
111	Les Enfants du Plessis	LANESTER	8h45 -11h55			13h40 -15h40
54	Les Fauvettes des Pierres	LE BOIS D'OINGT	13h00 -15h30		7h50 -10h30	
182	Jeanne d'Arc	LE COTEAU				7h30 -10h00
28	Croisic Gym	LE CROISIC				10h15 -12h35
44	Rayon Sportif Lionnais	LE LION D ANGERS	8h45 -11h55			15h55 -18h15
172	Espérance du Palais	LE PALAIS SUR VIENNE		10h40 -13h10		
126	Les Gènets d'Or du Limousin	LIMOGES		16h40 -18h50		7h30 -10h00
154	Elan Sportif et Elfes	LIMOGES				15h55 -18h15
34	Equipes Gymniques	L'ISLE ADAM	8h45 -11h55			13h40 -15h40
4	Luce Sport Gym	LUCE				13h40 -15h40
155	PEDS	LYON		14h15 -16h25		7h30 -10h00
148	Elan Sportif Féminin	MACON				7h30 -10h00
79	Jeanne d'Arc	MAICHE	13h00 -15h30			
109	L'Eveil	MARANS	13h00 -15h30		7h50 -10h30	
124	Espérance	MARCQ EN BAROEUL		16h40 -18h50		7h30 -10h00
174	Envol	MARMOUTIER		14h15 -16h25		
107	Saint Michel Sports	MARQUETTE LEZ LILLE		10h40 -13h10		15h55 -18h15
83	Entente Notre Dame du Mont	MARSEILLE				10h15 -12h35
74	La Bourguignonne	MEURSAULT	13h00 -15h30			18h30 -20h30
69	La Victoria	MONT BONVILLERS		16h40 -18h50		
127	AJA Gym Montaigu	MONTAIGU		14h15 -16h25		7h30 -10h00
64	Gym Club Montalieu	MONTALIEU VERCIEU		16h40 -18h50	10h45 -13h15	
24	Union Gymnique	MONTELMAR		8h05 -10h25		13h40 -15h40
2	La Stéphanoise	MONTOIR DE BRETAGNE			17h05 -19h35	
150	ASC JA Mouvoux	MOUVAUX		10h40 -13h10		18h30 -20h30
45	La Palaisienne	PALAISEAU		10h40 -13h10		15h55 -18h15
56	Gassendiana	PARIS				10h15 -12h35
78	La Domrémy Gymnastique	PARIS			14h20 -16h50	
81	Armorique	PARIS	8h45 -11h55		17h05 -19h35	
121	Nicolaïte de Chaillot	PARIS			7h50 -10h30	
147	Les Gym's du Pilat	PELUSSIN	15h45 -18h45			
99	Saint Louis de Poissy	POISSY		10h40 -13h10	17h05 -19h35	
18	Rayon d'Or	PUY-GUILLAUME				13h40 -15h40
57	Espoir Gymnique	REPLONGES				13h40 -15h40
20	Association Gymnique	ROCHE-LA-MOLIERE		10h40 -13h10		15h55 -18h15
187	Alerte Sportive	SAINT ROMAIN EN GAL	8h45 -11h55		14h20 -16h50	
27	Association Gymnique	SAILLY SUR LA LYS	15h45 -18h45		10h45 -13h15	
96	Vaillantes Omnisport	SAINT BRICE	13h00 -15h30		17h05 -19h35	
82	Jeunes Sportives	SAINT CHAMOND	13h00 -15h30		17h05 -19h35	
199	avant-garde de Saint Denis	SAINT DENIS				7h30 -10h00
55	Espérance	SAINT JEAN BONNEFONDS			14h20 -16h50	
80	Etoiles Gymnastique	SAINT LEU LA FORET				18h30 -20h30
110	Jeanne d'Arc	SAINT MARCELLIN			14h20 -16h50	
53	Espérance	SAINT PAUL EN JARETZ		16h40 -18h50		
131	La Cambronnaise	ST SEBASTIEN SUR LOIRE			14h20 -16h50	
70	Saint Geneviève Sports	STE GENEVIEVE DES BOIS		16h40 -18h50		18h30 -20h30

N°	Nom de l'association	VILLE	F2A	F3A	F2J	F3J
112	L'Aiglonne	SAINTE MENEHOULD		10h40 -13h10		18h30 -20h30
196	Gym Cœur de Retz	SAINTE PAZANNE				7h30 -10h00
7	La Sanfloraine	SAINT-FLOUR			17h05 -19h35	
75	Alouettes des Champs	SARCELLES		14h15 -16h25		18h30 -20h30
35	Espritsport Seyssuel Estrablin	SEYSSUEL ESTRABLIN			10h45 -13h15	
89	Sigoulès gym's	SIGOULES	13h00 -15h30		7h50 -10h30	
15	La Mandallaz	SILLINGY		8h05 -10h25		13h40 -15h40
116	AEC La Farandole de Sorbiers	SORBIERS		10h40 -13h10		18h30 -20h30
149	MJC Union Lestra Valeille	ST BARTHELEMY LESTRA				
140	Cercle Sportif	STRASBOURG				15h55 -18h15
125	Le Cran	TASSIN				7h30 -10h00
73	Gym de Thise	THISE	15h45 -18h45		7h50 -10h30	
43	Gym Thônes Vallée	THÔNES	13h00 -15h30			
30	La Boroillotte	VALENTIGNEY				10h15 -12h35
86	Union Sportive	VALOGNES	15h45 -18h45			10h15 -12h35
167	Les Feux Follets	VENANSAULT	8h45 -11h55		17h05 -19h35	
141	Etincelle	VERNAISON				
194	Légion Viennoise	VIENNE				7h30 -10h00
139	Etoile de Voiron	VOIRON		14h15 -16h25	10h45 -13h15	
12	Fraternelle des Volcans	VOLVIC		8h05 -10h25		
181	Cercle Saint Laurent	WASSELONNE				15h55 -18h15

3. INSTRUCTIONS TECHNIQUES A L'ATTENTION DES ASSOCIATIONS ET DES JUGES

DISCIPLINE et TENUE

- Les gymnastes sont priées de respecter les installations afin de conserver en excellent état les salles et terrains que la ville met à leur disposition.
- Il est interdit de consommer sur les plateaux de compétition.

L'importance et l'organisation d'une telle manifestation nécessitent le respect des consignes et des horaires établis, ceci dans l'intérêt de tous, pour le bon déroulement de ces championnats.

TENUE VESTIMENTAIRE pour la compétition (cf. art 20.4 – page 39 – PF 2017)

Gymnastes

- Justaucorps identiques pour toutes les gymnastes d'une même équipe. *(les marques de fabrication peuvent être différentes).*
- Justaucorps en tissu non transparent, avec ou sans manches.
- Les bretelles de moins de 2 cm ne sont pas autorisées.
- L'échancrure ne doit pas dépasser l'aîne.
- Les justaucorps à bride, style danse, ne sont pas autorisés.
- Le port de bijoux (bracelet, collier, piercing, montre) est interdit. Seules les petites boucles d'oreilles (clous d'oreilles) et alliances sont autorisées.
- Le port du strapping (bandage) est autorisé.
- Le port des maniques est autorisé.
- Le port des chaussettes et/ou chaussons est autorisé.
- Le port de l'écusson n'est pas obligatoire. Pas de pénalité pour présence d'écusson sur certains justaucorps.

Entraîneurs

Tenue uniforme pour toute l'association : SURVÊTEMENT complet aux couleurs de leur association ou tee-shirt ou débardeur blancs ou aux couleurs de l'Association et pantalon de survêtement (corsaire autorisé pour les monitrices), chaussures de sport blanches (voir tenue des moniteurs et monitrices : art 9.1 du PF 2017).

Juges

- Dames : ensemble blanc (jupe, robe ou pantalon) veste bleu marine
 - Messieurs : pantalon gris, haut blanc, veste bleu marine
- Pour tous, impérativement tennis ou chaussures de sport à dominance blanches

LICENCES:

Les licences et cartes de Juges seront exigées pour tous les participants à la compétition.

AUTORISATION PARENTALE

Pour toute gymnaste mineure, se munir de l'autorisation parentale permettant d'opérer en cas d'urgence.

CONTRÔLE DES POINTS

Celui-ci a été établi afin d'éliminer, au maximum, le nombre d'erreurs possible. Il est obligatoire pour éviter tout litige.

Il est recommandé aux entraîneurs de le faire à la fin des épreuves de leur équipe. Se présenter, ou téléphoner, au secrétariat (demander le N° au directeur de concours) pour contrôler le total de points, au plus tôt 1 heure après la fin de l'horaire, et au plus tard 1 heure après la fin de toutes les épreuves.

Dans le cas de non-exécution de ce contrôle de points, aucune réclamation ne sera prise en considération. Le classement établi par le Secrétariat restera seul valable.

RAPPEL

Art. 22.2 – page 47 – PF 2017

Toutes les gymnastes d'une équipe doivent exécuter toutes les épreuves y compris le mouvement d'ensemble.

Article 23.5 – page 49 – PF 2017

- Lorsque les notes à un degré sont en nombre supérieur au nombre maximum de gymnastes autorisées, les notes les plus hautes au-dessus du maximum autorisé ne sont pas prises en compte et une pénalité de 8 points est appliquée par note annulée.

- Lorsque les notes à un degré sont en nombre inférieur au nombre minimum de gymnaste imposé, les notes manquantes sont comptabilisées comme une note à 0.

- Lorsque le nombre de gymnastes exécutant le mouvement d'ensemble ou un agrès, est inférieur ou supérieur au nombre de gymnastes passées au contrôle des licences ou au nombre minimum de gymnastes imposé de la catégorie, une pénalité de 8 points est appliquée par gymnaste manquante ou supplémentaire, voir Art. 4.2, sauf gymnaste blessée, voir Art. 10.2.

- De plus, en cas de sur effectif, la meilleure note concernée est annulée, en cas de sous effectif, la note de 0 sera obligatoirement comptabilisée à la place de la note manquante. (La lettre « a » sera inscrite à la place de la note manquante ce qui induira une pénalité automatique de 8 points).

CONVENTION PARTICULIERE - Article 23.3 page 49 du PF 2017

Il est possible, à condition de n'engager **qu'une seule équipe Aînées** (catégorie F, F1, F2, F3 confondues), de faire concourir en F2A ou F3A, 2 gymnastes nées en 2003.

Ces gymnastes qui auront les numéros 13 et 14, effectueront le 5° degré au maximum, exécuteront le mouvement d'ensemble Aînées et respecteront les normes des agrès Aînées.

BLESSURE D'UNE GYMNASTE

Se reporter à l'article 10, page 15 du Programme Fédéral 2017.

Les feuilles de déclaration d'accident seront à la disposition des secours à l'infirmerie.

Les Jurys d'agrès n'ont pas à répondre aux demandes de justification de note formulées directement par les entraîneurs.

Les réclamations doivent être déposées par écrit auprès du responsable des juges du plateau, accompagnées d'une caution de 15 €.

Elles seront examinées par le Jury d'appel constitué :

- de la Responsable de la CNGF,
- du Président du Jury,
- du Responsable des Juges du plateau,

qui après consultation des Juges concernés, informera l'entraîneur de sa décision.

La décision est sans appel.

La caution est restituée uniquement en cas de modification de note.

Toute réclamation verbale ou s'appuyant sur un enregistrement vidéo de la compétition ou déposée après lecture du palmarès ne sera pas acceptée.

JURYS

TABLEAUX RECAPITULATIFS

*En cas de désaccord
entre les tableaux récapitulatifs des
JURYS
et les jurys de chaque catégorie,
SEULS CES DERNIERS FONT FOI.*

Liste des juges

Fédéraux formateurs et Fédéraux

N°	Nom	Prénom	Ville	Affectation	Catégorie
1	APPELGHEM	Michel	Marcq en Baroeul	Table de saut	F2A
6	PENIN	Nathalie	Tassin	Barres	F3A
13	PAIRE	Hélène	Feurs	Barres	F2A
14	RICHARD	Monique	Voiron	Table de saut	F2J

Libres

N°	Nom	Prénom	Ville	Affectation	Catégorie
101	BART	Sylvie	Bailleul	Poutre	F2A
102	BETEMPS	Jocelyne	La Roche sur Foron	Barres	F3A
103	BIDAUD	Annie	L'Isle Adam	Sol	F2A
104	CELESTE	Patrick	Sarcelles	Barres	F2A
105	CHAPUIS	Anne Claude	Besançon	Responsable jury F2A (EX)	
106	DEBRECZENI	Françoise	Estaires	Table de saut	F2A
107	DELIOT	Janine	Brignais	Poutre	F2A
108	FOURNERET	Fabienne	Besançon	Barres	F2A
109	FREGNET	Sylvie	Cheptainville	Sol	F2J
110	FRISON BUISSON	Karen	Bourgoin Jallieu	Poutre	F2A
111	GEBELIN	Françoise	Ste Geneviève des Bois	Sol	F2A
112	GOMMERAT	Isabelle	Palaiseau	Barres	F2A
113	GRANGERAT	Reine	Cluses	Ensembles Ind.	F3A
114	GROCHULSKA	Corinne	Thise	Table de saut	F3A
115	JADIN	Evelyne	Asnières/Seine	Sol	F3A
116	LAPAQUELLERIE	Sophie	Sigoulès	Sol	F2A
117	MEYER	Béatrice	Châbons	Table de saut	F2A
118	MICOUD	Elizabeth	Châbons	Poutre	F2A
119	MONCHAU	Sophie	Enghien les Bains	Sol	F2A
120	NICOLINI	Josiane	Ste Geneviève des Bois	Barres	F2J
122	RICCIARDELLI	Geneviève	Grenoble	Ensembles Ind.	F2A
124	SCHWEITZER	Luc	L'Isle Adam	Table de saut	F3A
125	STEPHENSON	Véronique	Athis Val de Rouvre	Poutre	F2A
126	TAFFAREL	Jean Pierre	Grenoble	Barres	F2A
127	VAHRAMIAN	Céline	Vienne	Sol	F2A
128	VANDEVOOGHEL	Marie Odile	Estaires	Sol	F3A
129	VITZIKAM	Sandra	Hoenheim	Table de saut	F2A

6ème degré

N°	Nom	Prénom	Ville	Affectation	Catégorie
201	ALBAUT	Annick	Sainte Ménéhould	Table de saut	F3A
202	ALLER	Sandrine	Gray	Barres	F3A
203	BAILLON	Fanny	Saint Marcellin	Poutre	F3A
204	BAYLE	Marie Claude	Andrézieux Bouthéon	Table de saut	F2J
205	BELLUT	Marie Pierre	Saint Chamond	Poutre	F2A
206	BERNARD	Christian	Le Bois D'Oingt	Table de saut	F3A
207	BLANC	Stéphanie	Replonges	Poutre	F2A
208	BOEHM	Joëlle	Wasselonne	Barres	F3A
209	BREILLET	Dorothee	Bourgoin Jallieu	Sol	F3A
210	BROVELLI	Cynthia	Andlau	Sol	F2A
211	BURKARTH	Valérie	Paris	Sol	F3A
212	CHAUVET	Christelle	Montaigu	Sol	F2A
213	CLAUDEL	Jennyfer	Paris	Table de saut	F3A
214	CONTE (MERLOS)	Chantal	Bergerac	Sol	F2A
215	COUDERC	Christine	Bergerac	Poutre	F3A
216	DARINI	Isabelle	Ste Geneviève des Bois	Barres	F2A
218	DECONNINCK	Jeanne-Marie	Marquette lez Lille	Barres	F2J
219	DELORME	Marc	Sillingy	Barres	F2J
220	DENIS	Elodie	Eaubonne	Poutre	F2J
221	DERGNONCOURT	Colette	Besançon	Poutre	F2A
222	FAVRE ROCHEX	Corinne	La Roche sur Foron	Sol	F2J
223	FEAT	Katell	Bruz	Barres	F2A
224	FEIERSTEIN	Jacques	Eaubonne	Barres	F3A
225	FERAL	Mireille	Palaiseau	Table de saut	F2A
226	FOURMY	Christine	Besançon	Sol	F3A
227	FROSSARD	Marie-Rose	Maiche	Poutre	F2A
228	GAVANT	Andrée	Bourgoin Jallieu	Ensembles Ind.	F2J
229	GENTIAL	Marie Dominique	Firminy	Sol	F3A
230	GERBAUD	Chantal	La Talaudière	Table de saut	F3A
231	GODINAT	Sabine	Valentigney	Barres	F2J
232	GRES	Ariane	Seyssuel Estrablin	Sol	F3A
233	GRILLOT	Nicole	Chalon sur Saône	Table de saut	F3A
234	HOUZE	Gwladys	St Sébastien sur Loire	Barres	F2J
235	JOLY COMETTI	Maryvonne	Roche la Molière	Ensembles Ind.	F2A
236	LALLEMAND	Aude	Epinal	Barres	F2J
237	LEBEAU	Annie	St Romain en Gal	Ensembles Ens.	F3A
238	LEGRAND	Sandrine	Voiron	Poutre	F3A
239	L'HURRIEC	Christine	Asnières sur Seine	Sol	F2A
240	MALLET	Maud	Saint Paul en Jarez	Poutre	F2A
241	MARLANGUE	Jean	Saint Leu la Forêt	Table de saut	F3A
242	MICHELET	Marc	Paris	Barres	F2J
243	MICHELET	Anne	Paris	Ensembles Ens.	F2J
244	MILLET	virginie	Charnay-les-Mâcon	Barres	F3A
245	MUSSARD	Sylvie	Limoges	Sol	F2A
246	PALUMBO	Dolorès	Cluses	Table de saut	F3A

247	PAQUIER	Laura	Besançon	<i>Sol</i>	F2A
248	PATRIT	Sylvie	Le Palais sur Vienne	<i>Barres</i>	F3A
249	PERIOL	Nicole	Saint Chamond	<i>Sol</i>	F3A
250	PIAT	Véronique	Valentigney	<i>Sol</i>	F2J
251	PIRAUD	Christine	Feurs	<i>Table de saut</i>	F3A
252	PLANCHAT	Claude	Sigoulès	<i>Table de saut</i>	F3A
253	POIDEVIN	Dominique	La Lande Patry	<i>Table de saut</i>	F2A
254	ROYET	Gérard	Condrieu	<i>Barres</i>	F2A
255	SARRAZIN	Odile	Paris	<i>Table de saut</i>	F2A
256	SCHEER-PAUL	Aline	Strasbourg	<i>Sol</i>	F2J
257	SCHMITT	Nathalie	Bordeaux	<i>Table de saut</i>	F2A
258	TATON	Mélanie	Replonges	<i>Sol</i>	F3A
259	TESSIER	Evelyne	Saint Brice	<i>Poutre</i>	F2A
260	THERAGE	Sabrina	Sailly sur la Lys	<i>Sol</i>	F3A
261	THIERMANT	Magali	Vernaison		
262	TOGNOL MUNIER	Nathalie	Thise	<i>Sol</i>	F3A
263	VERDIER	Colette	Le Palais sur Vienne	<i>Sol</i>	F2J
264	VILLARD	Jocelyne	Grammond	<i>Sol</i>	F2A
265	MOONGEN	Laure	Palaiseau	<i>Barres</i>	F3A

2ème Echelon					
N°	Nom	Prénom	Ville	Affectation	Catégorie
301	ADAMO	Nadine	St Romain en Gal	<i>Poutre</i>	F2J
302	ADNANE	Fathia	Tassin	<i>Table de saut</i>	F3J
303	ARGOUD	Anne	La Ravoire	<i>Poutre</i>	F2J
304	AUBRON	Nathalie	Sainte Pazanne	<i>Sol</i>	F3J
305	BADONNEL	Séverine	Meursault	<i>Ensembles Alig.</i>	F2J
306	BALIZET	Marie	Valentigney	<i>Poutre</i>	F3J
307	BARANGER	Rose	La Lande Patry	<i>Table de saut</i>	F2J
308	BARTHOMEUF	Janice	Saint Flour	<i>Table de saut</i>	F3J
309	BAYETTE	Patrice	Ancerville	<i>Barres</i>	F2J
310	BELLIER	Cécile	Coublevie	<i>Table de saut</i>	F2J
311	BIDAULT	Sylvie	Lucé	<i>Poutre</i>	F3J
312	BIDAULT	Monique	Lucé	<i>Sol</i>	F2J
313	BILGER	Myriam	Ebersheim	<i>Barres</i>	F3J
314	BON	Evelie	Grenoble	<i>Poutre</i>	F3J
315	BONDENET	Stéphanie	Dôle	<i>Poutre</i>	F2J
316	BONHOMME	Jutta	Paris	<i>Barres</i>	F2J
317	BOUCHUT POULAT	Anne	Grammond	<i>Sol</i>	F2J
318	BOURBIGOT	Maëlys	Etel	<i>Poutre</i>	F2J
319	BOURGEOIS	Evelyne	Pélussin	<i>Table de saut</i>	F3J
320	BREUIL	Juliette	Paris	<i>Poutre</i>	F2J
321	BREYMAND	Martine	Roche La Molière	<i>RA Ensembles</i>	F3J
322	BRUNON	Stéphane	Andrézieux Bouthéon	<i>Table de saut</i>	F3J
323	CAILLERE-BOISADAM	Catherine	Athis Val de Rouvre	<i>Poutre</i>	F3J
324	CARDOSO	Christelle	La Talaudière	<i>Barres</i>	F3J
325	CARPENTIER	Monique	Poissy	<i>Poutre</i>	F3A
326	CASTELAIN	Barbara	Fontaines sur Saône	<i>Poutre</i>	F3A
327	CATTEAU	Valérie	Frelinghien	<i>Poutre</i>	F3J
328	CATTEAU	Arnaud	Frelinghien	<i>Sol</i>	F3A

2ème Echelon

329	CAUMAS-CHAMPAGNON	Danièle	Charnay-les-Mâcon	Sol	F3J
330	CELESTE	Catherine	Sarcelles	Poutre	F3J
331	CHARROIN	Sylvie	Firminy	Poutre	F3J
332	CHARVAT	Rosina	Thônes	RA Barres	F3J
333	CHASSERIAU	Sabine	Sillingy	Sol	F3J
334	CLAUZEL	Corinne	Brignais	Poutre	F3J
335	CLEMENT	Michel	Baccarat	RA Ensembles	F3A
336	COUADE	Sylvie	Le Bois D'Oingt	Poutre	F3J
337	CRUVEILHER	Benoit	Mont Bonvillers	Table de saut	F2J
338	DEBERNARDI	Mathilde	Hermès	RA Table de saut	F2J
339	DELFILS	Adeline	Mâcon	Table de saut	F3J
340	DELFORGE	Jeanne-Marie	Marquette lez Lille	Ensembles Alig.	F3A
341	DELIAU	Monique	Sainte Ménéhould	Table de saut	F3J
342	DESBIENS	Isabelle	Mouvaux	Poutre	F3A
343	DESCHAMPS	Stéphanie	Landes le Gaulois	Sec. Table de saut	F2A
344	DETREZ	Thierry	Lyon	Barres	F3A
345	DIEUDONNAT	Hélène	Armentières	Barres	F2J
346	DIEUDONNE	Julie	Sailly sur la Lys	Sol	F3J
347	DIEUDONNE	Nadine	Sailly sur la Lys	Sol	F2J
348	DREVET	Geneviève	Fontaines sur Saône	Poutre	F3J
349	DRAGO	Christian	St Jean Bonnefonds	Barres	F2J
350	EQUIS	Raymond	Sorbiers	Sec. Sol	F2J
351	FALVET	Dominique	Bayonne	Table de saut	F3J
352	FAROU	Sylvie	Asnières sur Seine	Ensembles Alig.	F2A
353	FAURITE	Sylvain	Condrieu	Table de saut	F2J
354	FERRY	Monique	Lyon	Sol	F2J
355	FRANCOIS	Anne Marie	Saint Denis	Sec. Poutre	F3A
356	FRITSCH	Sylvie	Hoenheim	Poutre	F2J
357	DEL COURT	Sandrine	Mouvaux	Poutre	F2J
358	LAINE	Miguel	La Ferté Macé	Barres	F3J
359	GELAS	Pascale	St Romain en Gal	RA Poutre	F2A
360	GELIN	Philippe	Fontaines	RA Table de saut	F2A
361	GODIN	Christine	Bondoufle	Table de saut	F3J
362	GUILLERMET	Valérie	Le Côteau	Table de saut	F3J
363	HANCHIN	Annie	Le Bois D'Oingt	RA Table de saut	F3A
364	HARNAIS	Marie Thérèse	Limoges	Sec. Sol	F3A
365	HAYER	Sylvie	Chemillé		
366	JEANPIERRE	Valérie	Paris	Sol	F2J
367	JEAN-VICTOR	Nicole	Marans	Poutre	F3J
368	JUBEAUX	Magali	Bailleul	Table de saut	F2J
369	JULLY	Jade	Strasbourg		
370	JUMEL	Séverine	Montoir de Bretagne	Barres	F3A
371	KLEIN	Estelle	Marmoutier	Poutre	F3A
372	KOCH	Gilles	Montalieu Vercieu	Table de saut	F2J
373	LACROIX	Emilie	Feurs	Poutre	F3J
374	LANCIEN	Gaëlle	St Sébastien sur Loire	RA Table de saut	F3J
375	LANGLOIS	Mélissa	Dinan Léhon	Barres	F3J
376	LAURENCE	Odile	L'Isle Adam	Poutre	F2J
377	LEBEAU	Audrey	Châbons	Sol	F3J

378	LEBOIS	Christian	Limoges	<i>Barres</i>	<i>F3J</i>
379	LEGER	Karine	Faverges	<i>Sol</i>	<i>F3J</i>
380	LEMENU	Anne Marie	Saint Brice	<i>Sec. Sol</i>	<i>F3J</i>
381	LEPERCQ	Isabelle	Armentières	<i>Sol</i>	<i>F3J</i>
382	LONCHAMP	Philippe	Maiche	<i>Sol</i>	<i>F2J</i>
383	LOOS	Evelyne	Ebersheim	<i>Sol</i>	<i>F3J</i>
384	DOMINGUES	Cathy	Sigoulès	<i>Poutre</i>	<i>F2A</i>
385	LUNEAU	Maryse	Chemillé		
386	MARTENOT	Sabine	Meursault	<i>RA Barres</i>	<i>F2A</i>
387	MARTIN	Françoise	Epinal	<i>Table de saut</i>	<i>F2J</i>
388	MENEREAULT	Nathalie	Landes le Gaulois	<i>Poutre</i>	<i>F3J</i>
389	METTHARI	Katia	Enghien les Bains	<i>Sec. Barres</i>	<i>F3A</i>
390	MIELCAREK	Emmanuelle	Lallaing	<i>Barres</i>	<i>F3J</i>
391	MINAYOU	Daniella	Grigny	<i>Sol</i>	<i>F3J</i>
392	MOALLIC	Françoise	Lanester	<i>Sec. Poutre</i>	<i>F2A</i>
393	MOLLARD	Corinne	Le Lion D'Angers	<i>Table de saut</i>	<i>F2J</i>
394	MONTOIS	Catherine	Bayonne	<i>Sol</i>	<i>F3J</i>
395	MORANDEAU	Martine	Montaigu	<i>Poutre</i>	<i>F3A</i>
396	MORVILLIER	Léa	Corbeil Essonnes	<i>Sol</i>	<i>F3J</i>
397	OUVRARD	Viviane	Puy Guillaume	<i>Sol</i>	<i>F2J</i>
398	PASQUEAUX	Jean-Luc	Sarcelles	<i>Sec. Barres</i>	<i>F2A</i>
399	PERONNAUD	Christelle	Venansault	<i>Table de saut</i>	<i>F3J</i>
400	PERRIER	Paul	Corbeil Essonnes	<i>Table de saut</i>	<i>F2J</i>
401	PERRIN	Sylvie	Voiron	<i>Ensembles Ens.</i>	<i>F3J</i>
402	POINT	Lucia	Grammond	<i>RA Barres</i>	<i>F3A</i>
403	POIROT	aurélie	Baccarat	<i>Poutre</i>	<i>F3J</i>
404	POIX	Marylin	Marans	<i>Barres</i>	<i>F3J</i>
405	PORCU	Chantal	Limoges	<i>RA Sol</i>	<i>F2J</i>
406	PRUD'HOMME	Valérie	Valognes	<i>Poutre</i>	<i>F2J</i>
407	PYS	Jean Marie	Chalon sur Saône	<i>Table de saut</i>	<i>F2J</i>
408	RACHEL	Anne	Sillingy	<i>RA Sol</i>	<i>F2A</i>
409	RAUSHER	Maurice	saint marcellin	<i>Sec. Table de saut</i>	<i>F2J</i>
410	REGALET	Marine	Etel	<i>Sol</i>	<i>F3J</i>
411	REITZER	Isabelle	Valognes	<i>Barres</i>	<i>F3J</i>
412	RENAULT	Nadège	Argentan	<i>Sol</i>	<i>F3j</i>
413	RENAULT	Lionel	Sorbiers	<i>Sec. Ensembles</i>	<i>F2A</i>
414	RICQ	Dominique	Saint Brice	<i>Table de saut</i>	<i>F3J</i>
415	RIVIERE	Chrystelle	Bruz	<i>Sol</i>	<i>F3J</i>
416	ROY	Florence	Venansault	<i>Poutre</i>	<i>F2J</i>
417	SALLAZ DAMAZ	Guillaine	Faverges	<i>Poutre</i>	<i>F3A</i>
418	SIGNORET	Nadine	Charnay-les-Mâcon	<i>Poutre</i>	<i>F3A</i>
419	SIMON	Adélaïde	Cluses	<i>Barres</i>	<i>F3J</i>
420	SPIEGELS	Patryck	Marcq en Baroeul	<i>Barres</i>	<i>F3A</i>
421	STEIN (SCHLOSSER)	Blandine	Herrlisheim	<i>RA Poutre</i>	<i>F3A</i>
422	STEINIRGER	Emeline	Le Lion D'Angers	<i>Ensembles Ind.</i>	<i>F3A</i>
424	TCHATALIAN	Jacqueline	Deuil la Barre	<i>Barres</i>	<i>F3J</i>
425	THIEBLEMONT	Eric	Sainte Ménéhould	<i>RA Sol</i>	<i>F3A</i>
426	TORCHE	Denise	Bourg en Bresse	<i>Sol</i>	<i>F3J</i>
427	TORRES	Laure	Avon	<i>Sol</i>	<i>F3J</i>
428	TORRES	Etoile	Poissy	<i>Sec. Ensembles</i>	<i>F3J</i>

429	TOUGHLI	Ghislaine	Fontaines sur Saône	<i>Poutre</i>	<i>F3A</i>
430	TRINITA	Judith	Marseille	<i>Sec. Table de saut</i>	<i>F3A</i>
431	TRUSCELLO	Jean	Lyon	<i>RA Sol</i>	<i>F3J</i>
432	VILLARD	Isabelle	Le Coteau	<i>Poutre</i>	<i>F2J</i>
433	VILLE	Delphine	Brignais	<i>Barres</i>	<i>F3J</i>
434	VINCENT	Sophie	Seyssuel Estrablin	<i>Barres</i>	<i>F3J</i>
435	VINCENTI	Véronique	Marseille	<i>Poutre</i>	<i>F3J</i>
436	VINTER	Francis	Baccarat	<i>Rempl. TS-B</i>	
437	WAEKENS	Valérie	Marquette lez Lille	<i>Table de saut</i>	<i>F3J</i>
438	WILZIUS	Yolande	Lanester	<i>Poutre</i>	<i>F3A</i>
439	ZORZATO	Edith	Estrées Saint Denis	<i>Poutre</i>	<i>F3J</i>
440	DACUNHA	Jeanine	Deuil la Barre	<i>Table de saut</i>	<i>F3A</i>
441	CARROUE	Martine	Volvic	<i>Sec. Barres</i>	<i>F2J</i>
442	CARROUE	Audrey	Volvic	<i>Rempl. S-P</i>	
443	VIGNAND	Dominique	Bourg en Bresse	<i>Barres</i>	<i>F2J</i>

1 er Echelon

N°	Nom	Prénom	Ville	Affectation	Catégorie
501	ANSELMO	Jean-Michel	La Ravoire	<i>Rempl.</i>	
502	ATIK	Abde	Marcq en Baroeul	<i>Sec. Sol</i>	<i>F2A</i>
503	BAUDRY	Alexandra	Lanester	<i>Sec. Ensembles</i>	<i>F3A</i>
504	BERTHEREAU	Chantal	Landes le Gaulois	<i>Sec. Poutre</i>	<i>F2J</i>
505	BES	Alain	Puy Guillaume	<i>Sec. Table de saut</i>	<i>F3J</i>
506	BOUQUET	Delphine	Lallaing	<i>Rempl.</i>	
507	CARON	Laetitia	Hermès	<i>RA Ensembles</i>	<i>F2J</i>
508	ARNAUD	Fiona	Marans	<i>RA Poutre</i>	<i>F2J</i>
509	COGNET	Véronique	Saint Paul en Jaretz	<i>Rempl.</i>	
511	LAMY-DUCASSE	Géraldine	Bondoufle	<i>Ensembles Ens.</i>	<i>F2A</i>
512	TERRASSE	Rachel	Besançon	<i>Rempl.</i>	
513	ECHAUBARD	Jacqueline	Saint Flour	<i>Rempl.</i>	
514	TARTARIN	Corinne	St Leu la Forêt	<i>Sec. Barres</i>	<i>F3J</i>
515	KEBAILI	Anne	Sainte Pazanne	<i>Sec. Ensembles</i>	<i>F2J</i>
516	LADAVIERE	Christelle	Pélussin	<i>Rempl.</i>	
517	DUBOIS	Nathalie	La Lande Patry	<i>Rempl.</i>	
518	MONZIE	Marylène	Herrlisheim	<i>Sec. Poutre</i>	<i>F3J</i>
519	BIERNAT	Danny	Venansault	<i>Rempl.</i>	
520	HAUSWALD	Romane	Wasselonne	<i>RA Poutre</i>	<i>F3J</i>
521	BALDASSI	Nadia	Faverge	<i>RA Barres</i>	<i>F2J</i>
522	PICHAUD	Corinne	Montaigu	<i>Barres</i>	<i>F3A</i>
523	THOMMEREL	Flavie	Marans	<i>Ensembles Alig.</i>	<i>F3J</i>
524	NUNEZ	Christelle	Seyssuel Estrablin	<i>Ensembles Ens.</i>	<i>F3A</i>
525	DIEUDONNE	Hélène	Valognes	<i>Rempl.</i>	
526	PERIAU	Nadia	Mâcon	<i>Rempl.</i>	
527	BERTRAND	Claude	Marmoutiers	<i>Rempl.</i>	

Ensembles					
N°	Nom	Prénom	Ville	Affectation	Catégorie
601	BOIRON	Sandrine	Thise	<i>Ensembles Ens.</i>	<i>F2J</i>
602	BRIAND	Sandrine	Dinan Léhon	<i>Ensembles Alig.</i>	<i>F2A</i>
603	CATTEAU	Stéphanie	Frelinghien	<i>Ensembles Ens.</i>	<i>F3J</i>
604	DECOUR	Bernard	La Motte Servolex	<i>Ensembles Alig.</i>	<i>F2J</i>
605	FOURNIER	Céline	Gray	<i>Ensembles Ind.</i>	<i>F3J</i>
606	FRICK	Lise	Montélimar	<i>Ensembles Alig.</i>	<i>F2J</i>
607	GARINO	Marie	Le Croisic	<i>Ensembles Ind.</i>	<i>F2J</i>
608	JACOB	Michèle	Herrlisheim	<i>RA Ensembles</i>	<i>F2A</i>
609	MARTIN	Armelle	Bourg en Bresse	<i>Ensembles Alig.</i>	<i>F3A</i>
610	MOINE	Christian	Meursault	<i>Ensembles Ind.</i>	<i>F3J</i>
611	PIERRAT	Catherine	Epinal	<i>Ensembles Ens.</i>	<i>F2A</i>

5. CONSIGNES AUX RESPONSABLES D'AGRES, SECRETAIRES D'AGRES ET CONTROLEURS DE LICENCES

Ils assistent à la réunion du **Vendredi 23 Juin 2017 à 21 heures** avec les directeurs de concours à l'Espace Ninon Vallin.

Cette réunion est indispensable pour la bonne organisation de la compétition

CONSIGNES et AFFECTATION des JUGES

Les Juges Fédéraux, Libres, 6^{ème} degré, 2^{ème} échelon, ont été pris en priorité, sans tenir compte de l'inscription des équipes de leur Association et en respectant les choix d'agrès indiqués sur les propositions de Juges.

Vous jugez tous les degrés à l'agrès désigné, toutefois :

- En F2 A, les 6^{èmes} degrés sont notés par le jury N°1 de l'agrès N°1 (dont les noms sont grisés sur le jury), les autres degrés sont répartis indifféremment sur tous les jurys.
- En F3 A, les 5^{èmes} degrés sont jugés par le jury N°1 des agrès 1-2 et 3, (dont les noms sont grisés sur le jury) les autres degrés sont répartis indifféremment sur tous les jurys.
- En F2 J, les 5^{èmes} degrés sont jugés par le jury N°1 de l'agrès 1 (dont les noms sont grisés sur le jury), les autres degrés sont répartis indifféremment sur tous les jurys. Nota : au sol le jury N°1 de l'agrès 2 jugera le second 5^{ème} degré.

IMPORTANT : en cas de désaccord dans les affectations, entre la liste nominative et les tableaux des JURYS, SEULS ces DERNIERS FONT FOI.

Nous demandons aux Juges :

- de ne pas quitter le plateau avant que les directeurs de concours n'aient récupéré toutes les notes et ne donnent le feu vert,
- de conserver, sur leur carnet, leurs notes, le N° des gymnastes et le N° de l'Association. Ces notes peuvent être utiles en cas de perte d'une feuille de pointage ou de réclamation.

L'utilisation par les Juges de téléphones portables durant les épreuves est formellement interdite.

AVIS concernant la DEFECTION de MEMBRES du JURY

Vous figurez dans le Jury, soit en tant que Juge, soit en tant que Remplaçant, Responsable ou Secrétaire d'agrès. Votre présence conditionne le bon déroulement de la compétition.

Si, pour une raison sérieuse, vous ne pouviez assumer vos fonctions, veuillez en informer immédiatement la Fédération et l'Organisateur

* à la FEDERATION : 01 43 38 50 57 ou 01 43 38 89 87

* au Responsable du jury, Germinal FLORES 06.85.78.82.17

RAPPEL :

Tout juge affecté dans le jury, même comme remplaçant et absent le jour de la compétition, entraînera pour l'Association l'ayant proposé le paiement d'une amende de 200 euros.

Tout juge absent à la suite de la défection de son équipe qui surviendrait moins de 15 jours avant la date de la compétition entraînera une amende 200 euros faute de quoi l'association ne pourra participer aux championnats nationaux par équipe l'année suivante.

6. CONSIGNES AUX ENTRAINEURS

BRIEFING DES ENTRAINEURS :

Tous les entraîneurs se réuniront à la table des Directeurs de concours pour écouter toutes les informations utiles au bon déroulement de la compétition. Ils auront lu avant la compétition, le briefing des juges.

CONTRÔLE DES LICENCES :

Bien respecter les horaires indiqués sur les pages suivantes.

L'équipe se présente en tenue au contrôle des licences, munie de la feuille de contrôle des licences jointe dans la brochure : les gymnastes et entraîneurs présenteront leurs licences valides pour l'année.

Vous pouvez vous présenter avec une feuille informatique que vous aurez faite vous-mêmes.

Chaque gymnaste aura inscrit son numéro au feutre sur le dos de sa main droite et présentera sa licence.

En F3J, on ajoutera la lettre inscrite dans le tirage au sort sur la **main droite** et on mettra le numéro de l'association **sur la main gauche**.

RETRAIT DES DOSSIERS DE COMPETITION :

Un entraîneur se présente au directeur de concours, muni du **BON** de retrait du dossier de compétition en échange duquel le directeur de concours lui remettra le dossier de compétition.

F2A	F3A	F2J	F3J
Bleu	Rouge	Rose	Jaune

COMPETITION :

L'ordre de passage aux agrès a été effectué par tirage au sort lors de la dernière C.N.G.F. Il est indiqué sur les horaires.

En cas d'absence d'une équipe, le TIRAGE au SORT pourrait être modifié par le Directeur de Concours.

L'entraîneur présentera à chaque secrétaire d'agrès la partie de la feuille de répartition des degrés par agrès jointe à la brochure.

F2A	F3A	F2J
Les 6 ^{èmes} degrés sont jugés par le jury N°1 de l'agrès N°1, les autres degrés sont répartis indifféremment sur tous les jurys.	Les 5 ^{èmes} degrés sont jugés par les jurys N°1 des agrès 1-2 et 3	Les 5 ^{èmes} degrés sont jugés par le jury N°1 de l'agrès N°1, les autres degrés sont répartis indifféremment sur tous les jurys. Nota : au sol le jury N°1 de l'agrès N°2 jugera le second 5 ^{ème} degré.

Chaque gymnaste est tenue d'annoncer son N° et le degré qu'elle exécute.

Pour aider à la répartition de vos gymnastes, nous vous proposons une grille de répartition aux agrès pour que vous puissiez noter à l'avance le n° de chaque gymnaste sur l'agrès concerné.

Pour tous les agrès : vous remplirez la fiche de la répartition des filles et des degrés à chaque agrès que vous donnerez au responsable d'agrès.

TABLE DE SAUT :

Vous pouvez regrouper toutes les gymnastes qui utilisent un double tremplin ou un mini-trampoline sur une seule table si cela ne déséquilibre pas trop la répartition.

BARRES ASYMETRIQUES :

Les gymnastes de grande taille ont le droit de monter les 2 barres de la même hauteur à condition d'en avoir obtenu l'autorisation écrite par le responsable des juges du plateau (cf feuille annexe). L'entraîneur doit remettre la barre à hauteur normale après le passage de la gymnaste. **C'est la barre N°1 qui peut monter.**

SOL:

Vous remplirez à l'avance la fiche musique de sol pour répartir vos filles au mieux sur toutes les bandes de sol. Vous présenterez cette feuille au responsable d'agrès lorsque vous arriverez au sol.

Attention il faut minimiser le nombre de passage de la musique.

LE MOUVEMENT D'ENSEMBLE

Le mouvement d'ensemble s'exécute sur 2 lignes équilibrées, en respectant un écart de 2 mètres au maximum entre les 2 lignes.

5 minutes d'échauffement autorisées (dont un passage en musique possible).

F3 Aînées : dans une salle au collège

F2 Aînées et F3 Jeunesses : dans le gymnase

F2 Jeunesses : dans le Dojo

ORDRE DE PASSAGE AUX AGRES

Saut-Ensemble-Barres-Poutre Sol

7. BRIEFING DES JUGES A L'ATTENTION DES ENTRAINEURS

Ce briefing ne reprend que les points importants et posant régulièrement souci. Il doit être lu en totalité par les juges et entraîneurs.

GENERALITES

∞ Quand une gymnaste a effectué sa sortie ou au sol a pris la position finale, **elle ne peut refaire un élément oublié.**

∞ **RECLAMATION**

Les juges n'ont pas à répondre aux demandes de justification de notes formulées par les entraîneurs. Ceux-ci doivent le faire par écrit auprès du Responsable des Juges du plateau avec une caution de 15,00€.

∞ **LECTURE DE LA FEUILLE D'IMPOSE**

Paragraphe coté : EN GRAS SOULIGNE = VALEUR DE LA DIFFICULTE

Élément non exécuté ou aidé : Perte de la valeur de l'élément en note D et moins 3 points sur la note E.

Lorsque ces 3 points sont à retirer les juges doivent avertir immédiatement le Responsable des Juges du plateau car cette pénalité doit rester exceptionnelle.

Paragraphe non coté :

Paragraphe avec un intitulé : Pénalité de 0,80 pt sur la note E pour l'élément principal **oublié ou aidé**, 0,10 pt sur la note E pour tout tiret oublié.

Attention si le paragraphe entier est oublié, il n'y a pas cumul entre l'oubli de l'élément principal et les tirets non exécutés, la gymnaste perd au maximum 0,80 pt.

Paragraphe intitulé « chorégraphie » : pénalité de 0,10 pt sur la note E pour tout tiret oublié avec un maximum de 0,80 pt.

Pour toute exigence technique (écriture « normale ») non respectée, en paragraphes cotés ou non : pénalité de 0,30 pt sur la note E (sauf cas particuliers).

∞ **CHUTE**

Tout élément chuté peut être recommencé (entrée et sortie comprises) sans pénalité pour élément supplémentaire.

Chute **après** l'exécution de l'élément : Élément comptabilisé en note D avec pénalité pour chute et fautes d'exécution en note E.

Chute **pendant** l'exécution de l'élément :

- **Sans reprise** : perte de la valeur de l'élément en note D + 1,00 pt de chute et fautes d'exécution (fautes générales) sur la note E.
- **Avec reprise** : élément comptabilisé en note D + 1,00 pt pour chute sur la 1^{ère} exécution et fautes éventuelles sur la 2^{ème} exécution en note E.

En cas de plusieurs tentatives, toutes les chutes sont comptabilisées + les fautes d'exécution et les fautes techniques du dernier élément exécuté.

En cas de déséquilibre, pas supplémentaire puis chute il n'y a pas de cumul des pénalités. Seule la chute est comptabilisée.

Un **élément mal exécuté sans chute et recommencé** sera pénalisé de 0,50 pt.

Pour la reconnaissance des éléments, se référer au tableau : « **ELEMENTS TENTES ET ELEMENTS RECONNUS** ».

ATTENTION : si une difficulté n'est pas comptabilisée, seules les fautes générales sont enlevées.

∞ ENTREE

En barres et en poutre, un 2^{ème} élan est autorisé dans tous les cas :

- Si la gym ne touche pas le tremplin, ne touche pas l'agrès, ne passe pas sous l'agrès : pas de pénalité.
- Si la gymnaste touche le tremplin, l'agrès ou passe dessous, elle est pénalisée de 1,00 pt sur la note **E**.
- Rebond sur le tremplin avant l'entrée : 0,50 pt sur la note **E** quel que soit le nombre de rebonds (élan supplémentaire).
- A la table de saut, la gymnaste a le droit à **trois courses pour deux sauts**.

∞ CHOIX DES ELEMENTS

Dans un exercice si la gymnaste a le choix entre deux éléments, en cas de chute à la 1^{ère} exécution, elle doit exécuter à nouveau **le même élément**.

Exemple : En poutre au 5^{ème} degré, choix de la souplesse AR ou de la roue pied-pied

- ✓ Chute sur la souplesse AR : 1,00 pt sur la note **E**.
- ✓ Elle remonte et effectue la roue pied-pied.
- ✓ **Elle perd la valeur de l'élément en note D + les éventuelles fautes d'exécution en note E sur les 2 éléments car elle aurait dû refaire la souplesse AR.**

A la Table de Saut, lorsque dans un même degré des sauts différents sont proposés, la gymnaste doit réaliser **2 fois le même saut**. Sinon le 2^{ème} saut est **NUL**, la gymnaste est notée sur le 1^{er} saut.

∞ TAPIS SUPPLEMENTAIRE

Le tapis supplémentaire est autorisé en sortie, mais n'est pas obligatoire. Il ne doit pas être déplacé durant le passage de la gymnaste, sinon pénalité de 0,50 pt sur la note **E**.

Si utilisation de tapis supplémentaire non autorisé (ex : sous un tremplin) : 0,50 pt sur la note **E**.

TABLE DE SAUT

∞ ANNONCE DES DEGRES

En table de saut, si au 1^{er} saut la gymnaste n'exécute pas le saut annoncé, l'entraîneur peut demander aux juges la nullité du saut.

Exemple : 1^{er} saut annoncé 3^{ème} degré, saut exécuté 2^{ème} degré.

- ✓ Le juge doit avertir l'entraîneur de l'erreur.
- ✓ L'entraîneur intervient et demande la nullité du saut, par conséquent la gymnaste peut refaire un 3^{ème} degré. **Attention** : il ne reste plus qu'un saut à la gym.
- ✓ L'entraîneur n'intervient pas, la gymnaste est obligée de refaire un 2^{ème} degré car les deux sauts exécutés doivent être identiques. Le juge note le 2^{ème} degré avec **une pénalité de 0,80 pt pour mauvaise annonce du saut**. Si elle réalise un 3^{ème} degré, elle ne sera pas notée et son saut sera considéré comme NUL.

En cas de saut nul au 1^{er} essai, le juge doit en avertir l'entraîneur.

BARRES

Les gymnastes désirant monter les barres doivent en faire la demande écrite auprès du Responsable des Juges du plateau avec l'imprimé prévu dans le Programme Fédéral 2017 ou dans la brochure des fédéraux. L'autorisation sera remise au Responsable des Juges du plateau qui le signalera aux juges concernés.

Les gymnastes ayant l'autorisation de monter les barres doivent passer sur le même agrès. Les juges peuvent éventuellement se déplacer.

L'entraîneur doit impérativement remettre ensuite les barres à la hauteur réglementaire.

Il n'y a plus de chute en barres.

Exemple : Une gym effectuée en BS fermeture jambe tronc, début de remonter en appui, épaules au niveau de BS. La bascule est donc tentée mais pas reconnue.

1^{er} cas : elle reste en suspension. Le moniteur l'aide pour remonter à l'appui.

Pas de VD

0,80 pt de pénalité pour « aide sur un élément non coté »

2^{ème} cas : elle fait un renversement AR pour remonter à l'appui BS.

Pas de VD

Pénalité de 0,80 pt pour « élément supplémentaire »

3^{ème} cas : elle repose les pieds sur BI et refait la bascule qu'elle réussit.

VD accordée

0,50 pt de pénalité pour « heurter l'agrès avec les pieds »

0,50 pt de pénalité pour élément mal exécuté sans chute et recommencé

POUTRE

Pour qu'une difficulté soit comptabilisée, la gymnaste doit reposer au moins un pied sur la poutre.

Si non retour sur poutre et que la gymnaste ne recommence pas, la difficulté est tentée : Perte de la valeur en note **D** + pénalité de 1,00 pt de chute et fautes d'exécution sur la note **E**.

Si non retour sur poutre et que la gymnaste recommence en réussissant : La difficulté est comptabilisée en note **D** + pénalité de 1,00 pt de chute + fautes d'exécution éventuelles de la 2^{ème} en note **E**.

La pénalité pour « déséquilibre » est de 0,10 pt ou 0,30 pt.

SOL

Lorsque la gymnaste n'exécute qu'une partie d'un **élément coté** :

- Exemple : rondade-flip (2 points) – le flip n'est pas exécuté :
 - ✓ Perte de la valeur (- 2 pts) en note **D** ET moins 3 pts + fautes d'exécution de la rondade sur la note **E**.
 - ✓ Le même raisonnement est valable pour la série rondade – flip – flip dans laquelle la gymnaste n'exécute qu'un seul flip.

Si arrêt entre la rondade et le flip : pénalité de **0,50 pt** pour le manque de liaison entre 2 éléments acrobatiques sur la note **E**.

La gym veut réaliser ATR valse, elle monte à l'ATR puis repose les pieds au sol et recommence ATR valse : la difficulté est comptabilisée en note **D** + pénalité de 1,00 pt de chute + fautes d'exécution éventuelles de la valse en note **E**.

Il n'y a pas de pénalité pour le saut de chat sauf le manque de liaison éventuelle.

ENSEMBLES NOUVELLE COTATION (p.139-140 – p.145-146 du PF)

6 juges ayant suivi la nouvelle formation.

2 juges par rubrique :

- Exécution individuelle: sur 20 points
- Exécution d'ensemble: sur 20 points
- Alignement : sur 10 points

Précisions :

L'exécution d'ensemble :

- décalage de plusieurs gyms par rapport à l'équipe : ch. fois 0,50 pt
- faute de terminologie par toute l'équipe : partielle : ch. fois 1,00 pt
sur tout un paragraphe : ch. fois 2,00 pts

Si la salle n'est pas assez grande pour avoir suffisamment de recul, possibilité de se positionner en diagonale pour voir toute l'équipe.

Attention :

Au mouvement d'ensemble **Aînées** :

- **Paragraphe E.3.4 et G.3.4** : le croisé de la jambe arrière se fait sur ½ pointes
- **Paragraphe J.1.2** : la position de la ½ fente latérale est genou ouvert

Lorsqu'il n'y a aucune précision dans le texte, il n'y a pas lieu de pénaliser une position réalisée de manière identique par toute l'équipe.

Si ajout de repères intermédiaires favorisant l'ensemble : chaque fois 0,50 pt.

Position finale Non Tenue : 0,30 pt une seule fois pour toute l'équipe.

Discipline et tenue vestimentaire : sur 10 points

La notation démarre en même temps que la musique et s'arrête après la position tenue.

Aucune pénalité ne peut être appliquée sans avoir l'accord du Responsable des Juges du plateau.

Chaque équipe dispose de 5 minutes d'échauffement dont un seul passage en musique autorisé. Plusieurs entraîneurs sont autorisés à assister les gymnastes jusqu'à la fin du temps d'échauffement.

Il n'y a pas de pénalité pour temps abusif de placement des gyms avant le début du mouvement.

6^{ème} DEGRÉ

DIFFICULTES

L'exercice est composé librement par la gymnaste et doit comporter :

- 3 Difficultés 6^{ème} prises dans 3 familles différentes de la grille
- 4 autres difficultés figurant au minimum dans les 4^{ème} et 5^{ème} degrés Aînées/Jeunesses ou des éléments plus difficiles répertoriés au code Catégorie 2 ou au code FIG, sauf les éléments de liaison et certains éléments listés à chaque agrès.

BONIFICATIONS

Une liaison de 2 Difficultés 6^{ème} avec 0,60 pt de faute sur chaque élément sera bonifiée (même s'il y a chute sur un des éléments) car c'est la liaison et non les Difficultés 6^{ème} que l'on bonifie.

DIRECTIVES TECHNIQUES Pages 236-239 du PF

Les directives techniques des éléments gymniques particuliers s'appliquent à tous les éléments composant un 6^{ème} degré, Difficultés 6^{ème} et aux Autres Difficultés. Des directives techniques pour des éléments en barres ont été ajoutées.

TABLE DE SAUT

Toutes les pénalités sont reprises dans le tableau page 216.

Pénalités spécifiques :

Pour tous les sauts avec ½ tour ou tour dans le 2^{ème} envol c'est la position des pieds qui détermine la fin de la rotation.

BARRES

Une Difficulté 6^{ème} ou « Autre Difficulté » **peut être exécutée 2 fois.**

La 3^{ème} fois, l'« Autre Difficulté » ou la Difficulté 6^{ème} ne sera pas reconnue, seules les éventuelles fautes d'exécution seront déduites de la note **E** et une pénalité de 0,50 pt sera appliquée en note **E**.

- La gymnaste peut exécuter autant de bascules qu'elle le désire, **sans pénalité**, mais 2 seulement seront retenues **comme « Autres Difficultés »** (en plus des bascules Difficulté 6^{ème}).

Exemple : si la gym réalise en entrée 1 tour bascule puis 2 bascules : l'entrée est prise en Difficulté 6^{ème} et les 2 bascules en « Autres Difficultés ».

Exemple : ½ tour bascule BI + bascule BI + bascule BS = 2 bascules en « Autre Difficulté ».

- La gymnaste peut exécuter autant de prises d'élan à l'ATR qu'elle le désire, **sans pénalité**, mais 2 seulement seront retenues éléments (la 1^{ère} en Difficulté 6^{ème} et la 2^{ème} comme Autre Difficulté).
- Précision sur l'EC 5 : **c'est un passage du corps en AR à l'horizontale minimum qui est demandé. Le corps doit être à l'horizontale de la tête à la pointe des pieds.** Une simple prise d'élan avant un élément peut remplir cette EC.
- Un tour AR libre **sous l'horizontale sera retenu comme « Autre Difficulté ».**
- Retrait à l'ATR et soleil : si l'ATR est réalisé dans les 10° avant ou après la verticale, l'élément est reconnu mais pénalisé.

Pénalités :

Retrait et Shushunova	Appui libre 0,30 pt Pas de pénalité d'angle
Contre mouvement	<ul style="list-style-type: none"> - Fermeture complète et les pieds quittent la BA le plus tard possible : 0,10 pt - Pointes des pieds vers la BS en avant de la barre : 0,10 pt - Epaulés au-dessus de la BS : SP <ul style="list-style-type: none"> o Epaulés hauteur BS = 0,10 pt o Epaulés sous BS = 0,30 pt - Une reprise d'élan ou une chute après la tentative de cet élément fait perdre la bonification.

POUTRE

Toute Difficulté 6^{ème} ou « Autre Difficulté » **ne peut être exécutée 2 fois.**

La 2^{ème} fois, la Difficulté 6^{ème} ou l'« Autre Difficulté » ne sera pas reconnue, seules les éventuelles fautes d'exécution seront comptabilisées en note **E**, **mais ils pourront servir pour valider une liaison bonifiée.**

- Le saut changement de jambes est considéré comme « Autre Difficulté » si l'écart des jambes après le changement est inférieur à 135°. Il devient un saut enjambé.
- Le changement de jambes : si l'écart est entre 135° et 150° la bonification est de 0,30 pt et si l'écart est supérieur à 150° la bonification est de 0,50 pt. Dans tous les cas, il ne pourra être comptabilisé et bonifié qu'une seule fois. Il doit être pris dans l'ordre chronologique.
- La liaison Souplesses Arrière + Saut Vertical : permet de reconnaître la souplesse arrière comme Difficulté 6^{ème}.
- L'ATR de la grille non tenu est pénalisé de 1,00 pt quand il est comptabilisé en Difficulté 6^{ème}.
- Sauts appel 1 ou 2 pieds, Difficultés 6^{ème} ou « Autres Difficultés » sont considérés comme identiques

SOL

Toute Difficulté 6^{ème} ou « Autre Difficulté » **ne peut être exécutée 2 fois.**

La 2^{ème} fois, la Difficulté 6^{ème} ou l' « Autre Difficulté » ne sera pas reconnue, seules les éventuelles fautes d'exécution seront comptabilisées en note **E**, **mais ils pourront servir pour valider une liaison bonifiée.**

- **Aucun salto dans un mouvement : - 2 pts en note E**

- Saut groupé 1½ tour, Pirouette 1½ tour et souplesse AR valse 1½ tour = « Autres Difficultés ».

- Le twist tendu et le salto AR tendu ½ tour seront reconnus au bénéfice de la gymnaste.

Précisions sur les bonifications :

- **Saut de mains + salto AV groupé** : bonification de 0,30 pt pour la liaison directe. Puis une série acro : **salto AV groupé + rondade + flip + salto AR groupé** : bonification de 0,30 pt pour liaison directe du salto AV avec deux éléments acrobatiques même s'il y a répétition du même salto AV. **C'est la liaison qui est bonifiée**, soit un total de 0,60 pt.

FEDERAL 2 AINEES

LIEU**Salle de l'Amitié****389 rue François Perrin 38510 MORESTEL****DIRECTEURS de CONCOURS**

Marie-Odile HANSENS

Marie-Laure LOSANO

RESPONSABLE des JUGES

Geneviève CARIOU

Anne-Claude CHAPUIS JFF

TABLEAU de REPARTITION Fédéral 2 A (art. 26.8 p 55 PF 2017)

Nombre de gymnastes	Minimum imposé par degré	Maximum autorisé par degré			
	6 ^{ème}	6 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}
8 à 12	1	2	6	4	2

ORGANISATION MATERIELLE

Temps prévu pour une rotation : 15 minutes

Nombre d'agrès	Nombre de jurys	Temps d'échauffement
2 Tables de Saut	4	6 min au 1 ^{er} agrès puis 5 min
2 Barres à câbles	4	6 min au 1 ^{er} agrès puis 5 min
3 Poutres	6	5 min au 1 ^{er} agrès puis 4 min
3 Sols dynamiques	6	5 min au 1 ^{er} agrès puis 4 min

Fédéral 2 Aînées

1^{er} Horaire

Contrôle des licences : 8h 00

Retrait des dossiers de compétition auprès des Directeurs de Concours : 8 h 15

Compétition : 8 h 45 à 11 h 55

			1er agrès
22	L'Alerte	EPINAL	Sol 1A
34	Equipes Gymniques Adamoises	L'ISLE ADAM	Saut 1A
37	Envol	FEURS	Poutre 1A
44	Rayon Sportif Lionnais	LE LION D'ANGERS	Ensemble 1B
46	La Cita	BESANCON	Sol 1B
58	Etoile Athésienne	ATHIS VAL DE ROUVRE	Ensemble 1A
67	La Beaumanoir	DINAN-LEHON	Saut 1B
81	Armorique	PARIS	Barres 1A
85	La Fraternelle	BOURGOIN JALLIEU	Saut 2A
111	Les Enfants du Plessis	LANESTER	Poutre 1 B
167	Les Feux Follets	VENANSAULT	Saut 2B
187	Alerte Sportive	SAINT ROMAIN EN GAL	Barres 1B

2^{ème} Horaire

Contrôle des licences : 12 h 15

Retrait des dossiers de compétition auprès des Directeurs de Concours : 12 h 30

Compétition : 13 h 00 à 15 h 30

			1er agrès
43	Gym Thônes Vallée	THONES	Sol 1B
54	Les Fauvettes des Pierres Dorées	LE BOIS D'OINGT	Saut 1A
63	Epi de Grammond	GRAMMOND	Saut 1B
74	La Bourguignonne	MEURSAULT	Ens 1B
79	Jeanne d'Arc	MAICHE	Ens 1A
82	Jeunes Sportives	SAINT CHAMOND	Barres 1B
89	Sigoulès gym's	SIGOULES	Barres 1A
96	Vaillantes Omnisport	SAINT BRICE	Poutre 1B
103	Jeanne d'Arc	LA LANDE PATRY	Poutre 1A
109	L'Eveil	MARANS	Sol 1A

3^{ème} Horaire

Contrôle des licences : 15 h 00

Retrait des dossiers de compétition auprès des Directeurs de Concours : 15 h 15

Compétition : 15 h 45 à 18 h 45

			1er agrès
8	Bousbotte	BESANCON	Barres 1A
10	Jeanne d'Arc	EAUBONNE	Saut 1A
27	Association Gymnique	SAILLY SUR LA LYS	Barres 1B
73	Gym de Thise	THISE	Saut 2A
86	Union Sportive	VALOGNES	Ens 1B
98	Sentinelle des Alpes	GRENOBLE	Sol 1B
100	Les Vaillantes	BRIGNAIS	Saut 1B
128	USF Frelinghien	FRELINGHIEN	Sol 1A
147	Les Gym's du Pilat	PELUSSIN	Poutre 1B
165	Gym Phénix	ANDREZIEUX-BOUTHEON	Poutre 1A
168	L'Etendard	LA TALAUDIÈRE	Ens 1A
195	Jeanne d'Arc	LALLAING	Saut 2B

Responsable juges	CARIOU Geneviève	Appel des juges	8 h 00
	CHAPUIS Anne Claude	Début des épreuves	8 h 45

Championnat F2 Aînées

Table de Saut				Barres Asymétriques			
360	GELIN Philippe	Fontaines (71)	RA	386	MARTENOT Sabine	Meursault (21)	RA
343	DESCHAMPS Stéphanie	Landes le Gaulois (41)	Sec.	398	PASQUEAUX Jean Luc	Sarcelles (95)	Sec.
1er Agrès				1er Agrès			
1	APPELGHEM Michel	Marcq en Baroeul (59)	FF	126	TAFFAREL Jean Pierre	Grenoble (38)	L
257	SCHMITT Nathalie	Bordeaux (33)	6	112	GOMMERAT Isabelle	Palaiseau (91)	L
129	VITZIKAM Sandra	Hoenheim (67)	L	104	CELESTE Patrick	Sarcelles (95)	L
253	POIDEVIN Dominique	La Lande Patry (61)	6	13	PAIRE Hélène	Feurs (42)	F
2ème Agrès				2ème Agrès			
117	MEYER Béatrice	Châbons (38)	L	108	FOURNERET Fabienne	Besançon (25)	L
255	SARRAZIN Odile	Paris (75)	6	216	DARINI Isabelle	Ste Geneviève des Bois (91)	6
106	DEBRECZENI Françoise	Estaires (59)	L	254	ROYET Gérard	Condrieu (69)	6
225	FERAL Mireille	Palaiseau (91)	6	223	FEAT Katel	Bruz (35)	6
Poutre				Sol			
359	GELAS Pascale	St Romain en Gal (69)	RA	408	RACHEL Anne	Sillingy (74)	RA
392	MOALLIC Françoise	Lanester (56)	Sec.	502	ATIK Abde	Marcq en Baroeul (59)	Sec.
1er Agrès				1er Agrès			
101	BART Sylvie	Bailleul (59)	L	119	MONCHAU Sophie	Enghien les bains (95)	L
110	FRISON BUISSON Karen	Bourgoin Jallieu (38)	L	116	LAPAQUELLERIE Sophie	Sigoulès (24)	L
107	DELIOT Janine	Brignais (69)	L	127	VAHRAMIAN Céline	Vienne (38)	L
227	FROSSARD Marie Rose	Maiche (25)	6	239	L'HURRIEC Christine	Asnières/Seine (92)	6
2ème Agrès				2ème Agrès			
118	MICOUD Elisabeth	Châbons (38)	L	103	BIDAUD Annie	L'Isle Adam (95)	L
240	MALLET Maud	St Paul en Jarez (42)	6	214	CONTE MERLOS Chantal	Bergerac (24)	6
205	BELLUT Marie Pierre	St Chamond (42)	6	247	PAQUIER Laura	Besançon (25)	6
259	TESSIER Evelyne	St Brice (95)	6	264	VILLARD Jocelyne	Grammond (42)	6
3ème Agrès				3ème Agrès			
125	STEPHENSON Véronique	Athis Val de Rouvre (61)	L	111	GEBELIN Françoise	Ste Geneviève des Bois (91)	L
384	DOMINGUES Cathy	Sigoulès (24)	6	245	MUSSARD Sylvie	Limoges (87)	6
207	BLANC Stéphanie	Replonges (01)	6	210	BROVELLI Cinthia	Andlau (67)	6
221	DERGNONCOURT Colette	Besançon (25)	6	212	CHAUVET Christelle	Montaigu (85)	6
Ensembles				Seuls les juges "Grisés" notent le 6ème degré			
608	JACOB Michèle	Herrlisheim (67)	RA	En cas de défection d'un membre du jury, le club concerné devra avertir obligatoirement : * La Fédération * Le club organisateur * Germinal FLORES flores.germinal@orange.fr 06 85 78 82 17			
413	RENAULT Lionel	Sorbiers (44)	Sec.				
Alignement							
602	BRIAND Sandrine	Dinan Léhon (22)	Ens.				
352	FAROU Sylvie	Asnières/Seine (92)	2				
Exécution individuelle							
122	RICCARDELLI Geneviève	Grenoble (38)	L				
235	JOLY COMETTI Maryvonne	Roche la Molière (42)	6				
Exécution d'ensemble							
611	PIERRAT Catherine	Epinal (88)	Ens.				
511	LAMYDUCASSE Géraldine	Bondoufles (91)	Ens.				

Fédéral 2 Aînées Association N°.....
Nom de l'Association :

Sol

Répartition des gymnastes par musique

Ordre de Passage	Musique	agrès N°1	agrès N°2	agrès N°3
1	5 ^{ème} et 6 ^{ème}	6 ^{ème}		
2	3 ^{ème} et 4 ^{ème}			
	5 ^{ème} et 6 ^{ème}	6 ^{ème}		
	5 ^{ème}			
	3 ^{ème} et 4 ^{ème}			

Inscrire le N° des gymnastes dans les cases correspondant à leur musique :

Le choix de l'agrès est déterminé par la monitrice et non arbitrairement par le responsable d'agrès. L'ordre ci-dessus n'est pas imposé, sauf pour les 6èmes, il vous sert à faire vos groupes de passage.

Il est important de réduire au minimum le nombre de passages.

Fédéral 2 Aînées Association N°.....
Nom de l'Association :

Sol

Répartition des gymnastes par musique

Ordre de Passage	Musique	agrès N°1	agrès N°2	agrès N°3
1	5 ^{ème} et 6 ^{ème}	6 ^{ème}		
2	3 ^{ème} et 4 ^{ème}			
	5 ^{ème} et 6 ^{ème}	6 ^{ème}		
	5 ^{ème}			
	3 ^{ème} et 4 ^{ème}			

Inscrire le N° des gymnastes dans les cases correspondant à leur musique :

Le choix de l'agrès est déterminé par la monitrice et non arbitrairement par le responsable d'agrès. L'ordre ci-dessus n'est pas imposé sauf pour les 6èmes, il vous sert à faire vos groupes de passage.

Il est important de réduire au minimum le nombre de passages.

Nom de l'association _____

LISTE DES GYMNASTES composant l'équipe (à inscrire par ordre alphabétique et à présenter obligatoirement le jour du championnat au contrôle des licences)

N° de la gym	N° licence	NOM et Prénom	Date de Naissance
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			

Les gymnastes nées en 2003 prendront les numéros 13 et 14

LISTE DES ENTRAINEURS

NOM et Prénom	N° licence

Signature de l'entraîneur

Le 24 Juin 2017

FEDERAL 3 AINEES

LIEU

**Gymnase de Montalieu Vercieu
78 rue du Bugey 38390 Montalieu Vercieu**

DIRECTEURS de CONCOURS

**Youri DARBOURET
Elisabeth JEAN**

RESPONSABLE des JUGES

Bernard DENAEGEL

TABLEAU de REPARTITION Fédéral 3 Ainées (art. 26.8 p 55 PF 2017)

Nombre de gymnastes	Minimum imposé par degré	Maximum autorisé par degré		
	5 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}
8 à 12	4	5	6	3

ORGANISATION MATERIELLE

Temps prévu par rotation : 13 minutes

Nombre d'agrès	Nombre de jurys	Temps d'échauffement
3 Tables de Saut	6	5 min au 1 ^{er} agrès puis 4 min
3 Barres à câbles	6	5 min au 1 ^{er} agrès puis 4 min
4 Poutres	8	4 min au 1 ^{er} agrès puis 3 min
4 Sols dynamiques	8	4 min au 1 ^{er} agrès puis 3 min

Fédéral 3 Aînées

1^{er} Horaire

Contrôle des licences : 7 h 20

Retrait des dossiers de compétition auprès des Directeurs de Concours : 7 h 35

Compétition : 8 h 05 à 10 h 25

			1er agrès
11	Saint Louis Ruche	FONTAINES SUR SAÔNE	Saut 1A
12	Fraternelle des Volcans	VOLVIC	Poutre 1B
15	La Mandallaz	SILLINGY	Saut 1B
21	Association Gymnique	CLUSES	Barres 1A
26	La Dauphinoise	COUBLEVIE	Barres 1B
38	Les Abeilles	BAILLEUL	Sol 1A
91	Saint Joseph Hoenheim	HOENHEIM	Poutre 1A
122	L'Eveil	CHALONS SUR SAÔNE	Ens 1A
186	JA Estairoise	ESTAIRE	Ens 1B

2^{ème} Horaire

Contrôle des licences : 9 h 55

Retrait des dossiers de compétition auprès des Directeurs de Concours : 10 h 10

Compétition : 10 h 40 à 13 h 10

			1er agrès
16	Centre de Jeunesse L'Aiglon	BORDEAUX	Poutre 1B
20	Association Gymnique	ROCHE LA MOLIERE	Saut 1A
45	La Palaisienne	PALAISEAU	Saut 2A
99	Saint Louis de Poissy	POISSY	Ens 1B
107	Saint Michel Sports	MARQUETTE LEZ LILLE	Barres 1B
112	L'Aiglonne	SAINTE MENEHOULD	Sol 1A
116	AEC La Farandole de Sorbiers	SORBIERS	Saut 1B
150	ASC JA Mouvoux	MOUVAUX	Poutre 1A
161	Domrémy JA	BRUZ	Barres 1A
169	La Flamme Landaise	LANDES LE GAULOIS	Ens 1A
172	Espérance du Palais	LE PALAIS SUR VIENNE	Sol 1B
183	ASC Saint Arbogast	HERRLISHEIM	Saut 2B

3^{ème} Horaire

Contrôle des licences : 13 h 30

Retrait des dossiers de compétition auprès des Directeurs de Concours : 13 h 45

Compétition : 14 h 15 à 16 h 25

			1er agrès
75	Alouettes des Champs	SARCELLES	Sol 1B
127	AJA Gym Montaigu	MONTAIGU	Poutre 1A
129	Association Musicale et Sportive	CHARNAY LES MÂCON	Saut 1A
134	Saint Spire de Corbeil	CORBEIL ESSONNES	Poutre 1B
139	Etoile de Voiron	VOIRON	Ens 1A
155	PESD	LYON	Barres 1B
162	Les Mouettes du Lac	ENGHIEN	Barres 1A
170	La Persévérante	BOURG EN BRESSE	Ens 1B
174	Envol	MARMOUTIER	Sol 1A
198	Accro2gym	FAVERGES	Saut 1B

4^{ème} Horaire

Contrôle des licences : 15 h 55

Retrait des dossiers de compétition auprès des Directeurs de Concours : 16 h 10

Compétition : 16 h 40 à 18 h 50

			1er agrès
40	Audacieuse Notre Dame du Mas	FIRMINY	Sol 1A
53	Espérance	SAINT PAUL EN JARETZ	Poutre 1B
61	La Jeanne d'Arc	ASNIERES SUR SEINE	Ens 1B
64	Gym Club Montalieu	MONTALIEU VERGIEU	Sol 1B
69	La Victoria	MONT BONVILLERS	Poutre 1A
70	Sainte Geneviève Sports	STE GENEVIEVE DES BOIS	Barres 1A
71	Gymnastique Rhodanienne	CONDRIEU	Saut 1A
76	Club Stella	BERGERAC	Saut 1B
124	Espérance	MARCQ EN BAROEUL	Ens 1A
126	Les Genêts d'Or du Limousin	LIMOGES	Barres 1B

Responsable juges	COMTE Maryvonne	Appel des juges	7 h 15
		Début des épreuves	8 h 05

Championnat F3 Aînées

Table de Saut				Barres Asymétriques			
363	HANCHIN Annie	Le Bois D'Oingt (69)	RA	402	POINT Lucia	Grammond (42)	RA
430	TRINITA Judith	Marseille (13)	Sec.	389	METTHARI Katia	Enghiens les Bains (95)	Sec.
1er Agrès				1er Agrès			
124	SCHWEITZER Luc	L'Isle Adam (95)	L	6	PENIN Nathalie	Tassin (69)	FF
230	GERBAUD Chantal	La Talaudière (42)	6	202	ALLER Sandrine	Gray (70)	6
213	CLAUDEL Jennyfer	Paris (75)	6	265	MOONGEN Laure	Palaiseau (91)	6
206	BERNARD Christian	Le Bois D'Oingt (69)	6	370	JUMEL Séverine	Montoir de Bretagne (44)	2
2ème Agrès				2ème Agrès			
114	GROCHULSKA Corinne	Thise (25)	L	102	BETEMPS Jocelyne	La Roche/Foron (74)	L
246	PALUMBO Dolorès	Cluses (74)	6	248	PATRIT Sylvie	Le Palais/Vienne (87)	6
252	PLANCHAT Claude	Sigoulès (24)	6	244	MILLET Virginie	Charnay les Mâcon (71)	6
440	DACUNHA Jeanine	Deuil la Barre (95)	2	420	SPIEGELS Patryck	Marcq en Baroeul (59)	2
3ème Agrès				3ème Agrès			
233	GRILLOT Nicole	Chalon /Saône (71)	6	208	BOEHM Joëlle	Wasselone (67)	6
251	PIRAUD Christine	Feurs (42)	6	224	FEIERSTEIN Jacques	Eaubonne (95)	6
201	ALBAUT Annick	Ste Ménéhould (51)	6	522	PICHAUD Corinne	Montaigu (85)	2
241	MARLANGUE Jean	St Leu la Forêt (95)	6	344	DETREZ Thierry	Lyon (69)	2
Poutre				Sol			
421	STEIN SCHLOSSER Blandine	Herrlisheim (67)	RA	425	THIEBLEMONT Eric	Sainte Ménéhould (51)	RA
355	FRANCOIS Anne Marie	Saint Denis (93)	Sec.	364	HARNAIS Marie Thérèse	Limoges (87)	Sec.
1er Agrès				1er Agrès			
238	LEGRAND Sandrine	Voiron (38)	6	260	THERAGE Sabrina	Sailly sur la Lys (62)	6
429	TOUGHLI Ghislaine	Fontaines/Saône (69)	2	226	FOURMY Christine	Besançon (25)	6
418	SIGNORET Nadine	Charnay les Mâcon (71)	2	211	BURKARTH Valérie	Paris (75)	6
417	SALLAZ DAMAZ Guillaume	Faverges (74)	2	258	TATON Mélanie	Replonges (01)	6
2ème Agrès				2ème Agrès			
215	COUDERC Christine	Bergerac (24)	6	128	VANDEVOOGHEL M Odile	Estaires (59)	L
371	KLEIN Estelle	Marmoutier (67)	2	229	GENTIAL M Dominique	Firminy (42)	6
326	CASTELAIN Barbara	Fontaines/Saône (69)	2	232	GRES Ariane	Seyssuel Estrablin (38)	6
438	WILZIUS Yolande	Lanester (56)	2	328	CATTEAU Arnaud	Frelinghien (59)	2
3ème Agrès				3ème Agrès			
203	BAILLON Fanny	St Marcellin (38)	6	115	JADIN Evelyne	Asnières/Seine (92)	L
342	DESBIENS Isabelle	Mouvoux (59)	2	209	BREILLET Dorothee	Bourgoin Jallieu (38)	6
395	MORANDEAU Martine	Montaigu (85)	2	249	PERIOL Nicole	Saint Chamond (42)	6
325	CARPENTIER Monique	Poissy (78)	2	262	TOGNOL MUNIER Nath.	Thise (25)	6
Ensembles				Seuls les juges "Grisés" notent le 5ème degré			
335	CLEMENT Michel	Baccarat (88)	RA				
503	BAUDRY Alexandra	Lanester (56)	Sec.	<p>En cas de défection d'un membre du jury, le club concerné devra avertir obligatoirement:</p> <ul style="list-style-type: none"> * La Fédération * Le club organisateur * Germinal FLORES <p>flores.germinal@orange.fr 06 85 78 82 17</p>			
Alignement							
340	DELFORGE Jeanne Marie	Marquette lez Lille (59)	2				
609	MARTIN Armelle	Bourg en Bresse (01)	Ens.				
Exécution individuelle							
113	GRANGERAT Reine	Cluses (74)	L				
422	STEINIRGER Emeline	Le Lion D'Angers (49)	2				
Exécution d'ensemble							
524	NUNEZ Christelle	Seyssuel Estrablin (38)	Ens.				
237	LEBEAU Annie	St Romain en Gal (69)	6				

FEUILLE DE REPARTITION DES DEGRES PAR AGRES

Nom de l'Association :N°.....

Fédéral 3 Aînées SAUT

3ème degré	4ème degré	5ème degré

Nom de l'Association :N°.....

Fédéral 3 Aînées BARRES

3ème degré	4ème degré	5ème degré

Nom de l'Association :N°.....

Fédéral 3 Aînées POUTRE

3ème degré	4ème degré	5ème degré

Nom de l'Association :N°.....

Fédéral 3 Aînées SOL

3ème degré	4ème degré	5ème degré

Veillez remplir les 4 tableaux selon le degré de chaque gymnaste à chaque agrès.
Vous inscrivez le N° de votre gym dans la case correspondant à chaque agrès (une seule gymnaste par ligne) un maximum de 12 gymnastes. Les cases jaunes sont obligatoires, les cases grises interdites.
 Vous découperez la feuille en 4 pour présenter le tableau au secrétaire d'agrès correspondant.
 Les gymnastes de 2003 auront les N° 13 et 14.

Fédéral 3 Aînées Association N°

Nom de l'Association :

Sol

Répartition des gymnastes par musique

Ordre de Passage	Musique	agrès N°1	agrès N°2	agrès N°3	agrès N°4
1	5 ^{ème}	5 ^{ème}	5 ^{ème}	5 ^{ème}	
2	3 ^{ème} et 4 ^{ème}				
	5 ^{ème}	5 ^{ème}	5 ^{ème}		
	3 ^{ème} et 4 ^{ème}				
	3 ^{ème} et 4 ^{ème}				

Inscrire le N° des gymnastes dans les cases correspondant à leur musique :

Le choix de l'agrès est déterminé par la monitrice et non arbitrairement par le responsable d'agrès. L'ordre ci-dessus n'est pas imposé, il vous sert à faire vos groupes de passage.

Il est important de réduire au minimum le nombre de passages.

Fédéral 3 Aînées Association N°

Nom de l'Association :

Sol

Répartition des gymnastes par musique

Ordre de Passage	Musique	agrès N°1	agrès N°2	agrès N°3	agrès N°4
1	5 ^{ème}	5 ^{ème}	5 ^{ème}	5 ^{ème}	
2	3 ^{ème} et 4 ^{ème}				
	5 ^{ème}	5 ^{ème}	5 ^{ème}		
	3 ^{ème} et 4 ^{ème}				
	3 ^{ème} et 4 ^{ème}				

Inscrire le N° des gymnastes dans les cases correspondant à leur musique :

Le choix de l'agrès est déterminé par la monitrice et non arbitrairement par le responsable d'agrès. L'ordre ci-dessus n'est pas imposé, il vous sert à faire vos groupes de passage.

Il est important de réduire au minimum le nombre de passages.

Nom de l'association _____

LISTE DES GYMNASTES composant l'équipe (à inscrire par ordre alphabétique et à présenter obligatoirement le jour du championnat au contrôle des licences)

N° de la gym	N° licence	NOM et Prénom	Date de Naissance
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			

Les gymnastes nées en 2003 prendront les numéros 13 et 14

LISTE DES ENTRAINEURS

NOM et Prénom	N° licence

Signature de l'entraîneur

Le 24 Juin 2017

FEDERAL 2 JEUNESSES

LIEU

**Gymnase du Pays des Couleurs
498 rue Paul Claudel 38510 Morestel**

DIRECTEUR de CONCOURS

Laure GARCIN VEYRET

Magaly HARS

RESPONSABLE des JUGES

Maryvonne COMTE

TABLEAU de REPARTITION Fédéral 2 Jeunesses (art. 26.8 p 56 PF 2017)

Nombre de gymnastes	Minimum imposé par degré	Maximum autorisé par degré		
	5 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}
8 à 12	1	2	8	4

ORGANISATION MATERIELLE

Temps prévu par rotation : 15 minutes

Nombre d'agrès	Nombre de jurys	Temps d'échauffement
2 Tables de Saut	4	5 min au 1 ^{er} agrès puis 4 min
2 Barres Asymétriques	4	5 min au 1 ^{er} agrès puis 4 min
3 Poutres	6	4 min au 1 ^{er} agrès puis 3 min
3 Sols	6	4 min au 1 ^{er} agrès puis 3 min

Fédéral 2 Jeunesses

1^{er} Horaire

Contrôle des licences : 7 h 05

Retrait des dossiers de compétition auprès des Directeurs de Concours : 7 h 20

Compétition : 7 h 50 à 10 h 30

			1er agrès
32	Union Gymnique Dôloise	DOLE	Saut 1A
54	Les Fauvettes des Pierres Dorées	LE BOIS D'OINGT	Ens 1B
66	Avant-Garde Turripinoise	LA TOUR DU PIN	Poutre 1A
71	Gymnastique Rhodanienne	CONDRIEU	Saut 1B
73	Gym de Thise	THISE	Barres 1B
89	Sigoules gym's	SIGOULES	Ens 1A
109	L'Eveil	MARANS	Sol 1A
121	Nicolaïte de Chaillot	PARIS	Barres 1A
163	Union Châbonnaise	CHABONS	Sol 1B
198	Accro2gym	FAVERGES	Poutre 1B

2^{ème} Horaire

Contrôle des licences : 10 h

Retrait des dossiers de compétition auprès des Directeurs de Concours : 10 h 15

Compétition : 10 h 45 à 13 h 15

			1er agrès
8	Bousbotte	BESANCON	Barres 1B
10	Jeanne d'Arc	EAUBONNE	Saut 1B
27	Association Gymnique Sailly/La Lys	SAILLY SUR LA LYS	Sol 1B
35	Esprit sport Seyssuel Estrablin	SEYSSUEL-ESTRABLIN	Sol 1A
64	Gym Club Montalieu	MONTALIEU-VERCIEU	Poutre 1A
98	La Sentinelle des Alpes	GRENOBLE	Ens 1B
128	USF Frelinghien	FRELINGHIEN	Ens 1A
139	Etoile de Voiron	VOIRON	Poutre 1B
168	L'Etendard	LA TALAUDIÈRE	Saut 1A

3^{ème} Horaire

Contrôle des licences : 13 h 35

Retrait des dossiers de compétition auprès des Directeurs de Concours : 13 h 50

Compétition : 14 h 20 à 16 h 50

			1er agrès
9	Alerte Grayloise	GRAY	Barres 1A
55	Espérance Saint Jean Bonnefonds	SAINT JEAN BONNEFONDS	Poutre 1A
62	Les Pervenches	LA MOTTE SERVOLEX	Saut 1B
78	La Domrémy Gymnastique	PARIS	Saut 1A
85	La Fraternelle	BOURGOIN JALLIEU	Ens 1B
110	Jeanne d'Arc	SAINT MARCELLIN	Ens 1A
131	La Cambronnaise	SAINT SEBASTIEN/LOIRE	Barres 1B
183	ASC Saint Arbogast	HERRLISHEIM	Poutre 1B
187	Alerte Sportive	SAINT ROMAIN EN GAL	Sol 1A
197	Entente Gymnique du Faucigny	LA ROCHE SUR FORON	Sol 1B

4^{ème} Horaire

Contrôle des licences : 16 h 20

Retrait des dossiers de compétition auprès des Directeurs de Concours : 16 h 35

Compétition : 17 h 05 à 19 h 35

			1er agrès
2	La Stéphanoise	MONTOIR DE BRETAGNE	Saut 1B
7	La Sanfloraine	SAINT FLOUR	Ens 1B
21	Association Gymnique de Cluses	CLUSES	Poutre 1A
37	Envol de Feurs	FEURS	Saut 1B
63	Epi de Grammond	GRAMMOND	Barres 1B
81	Armorique	PARIS	Poutre 1B
82	Jeunes Sportives	SAINT CHAMOND	Saut 1A
96	Vaillante Omnisport	SAINT BRICE	Sol 1A
99	Saint Louis de Poissy	POISSY	Ens 1A
167	Les Feux Follets	VENANSAULT	Barres 1A

Responsable juges	DENAEGEL Bernard	Appel des juges	7 h 00
		Début des épreuves	7 h 50

Championnat F2 Jeunesses

Table de Saut				Barres Asymétriques			
338	DEBERNARDI Mathilde	Hermès (60)	RA	521	BALDASSI Nadia	Faverges (74)	RA
409	RAUSCHER Maurice	Saint Marcellin (38)	Sec.	441	CARROUE Martine	Volvic (63)	Sec.
1er Agrès				1er Agrès			
14	RICHARD Monique	Voiron (38)	F	120	NICOLINI Josiane	Ste Geneviève des Bois (91)	L
204	BAYLE Marie Claude	Andrézieux (42)	6	218	DECONNINCK J Marie	Marquette lez Lille (59)	6
307	BARANGER Rose	La Lande Patry (61)	2	231	GODINAT Sabine	Valentigney (25)	6
368	JUBEAUX Magali	Bailleul (59)	2	349	DRAGO Christian	St Jean Bonnefonds (42)	2
2ème Agrès				2ème Agrès			
372	KOCH Gilles	Montalieu (38)	2	236	LALLEMAND Aude	Epinal (88)	6
407	PYS Jean Marie	Chalon/Saône (71)	2	316	BONHOMME Jutta	Paris (75)	2
353	FAURITE Sylvain	Condrieu (69)	2	219	DELORME Marc	Sillingy (74)	6
400	PERRIER Paul	Corbeil-Essonnes (91)	2	309	BAYETTE Patrice	Ancerville (55)	2
3ème Agrès				3ème Agrès			
310	BELLIER Cécile	Coublevie (38)	2	242	MICHELET Marc	Paris (75)	6
387	MARTIN Françoise	Epinal (88)	2	345	DIEUDONNAT Hélène	Armentières (59)	2
337	CRUVEILHER Benoit	Mont Bonvillers (54)	2	234	HOUZE Glawdys	St Sébastien/Loire (44)	6
393	MOLLARD Corinne	Le Lion D'Angers (49)	2	443	VIGNAND Dominique	Bourg en Bresse (01)	2
Poutre				Sol			
508	ARNAUD Fiona	Marans (17)	RA	405	PORCU Chantal	Limoges (87)	RA
504	BERTHEREAU Chantal	Landes le Gaulois (41)	Sec.	350	EQUIS Raymond	Sorbiers (44)	Sec.
1er Agrès				1er Agrès			
220	DENIS Elodie	Eaubonne (95)	6	109	FREGNET Sylvie	Cheptainville (91)	L
357	DELCOURT Sandrine	Mouvaux (59)	2	317	BOUCHUT POULAT Anne	Grammond (42)	2
356	FRITSCH Sylvie	Hoenheim (67)	2	256	SCHERER PAUL Aline	Strasbourg (67)	6
303	ARGOUD Anne	La Ravoir (73)	2	222	FAVRE ROCHEX Corinne	La Roche/Foron (74)	6
2ème Agrès				2ème Agrès			
318	BOURBIGOT Maëlys	Etel (56)	2	263	VERDIER Colette	Le Palais/Vienne (87)	6
315	BONDENET Stéphanie	Dôle (39)	2	250	PIAT Véronique	Montélimar (26)	6
376	LAURENCE Odile	L'Isle Adam (95)	2	312	BIDAULT Monique	Lucé (28)	2
301	ADAMO Nadine	St Romain en Gal (69)	2	354	FERRY Monique	Lyon (69)	2
3ème Agrès				3ème Agrès			
432	VILLARD Isabelle	Le Coteau (42)	2	382	LONCHAMP Philippe	Maiche (25)	2
320	BREUIL Juliette	Paris (75)	2	366	JEAN PIERRE Valérie	Paris (75)	2
406	PRUD'HOMME Valérie	Valognes (50)	2	397	OUVRARD Viviane	Puy Guillaume (63)	2
416	ROY Florence	Venansault (85)	2	347	DIEUDONNE Nadine	Sailly sur la Lys (62)	2
Ensembles				Seuls les juges " Grisés" notent le 5ème degré			
507	CARON Laetitia	Hermès (60)	RA				
515	KEBAILI Anne	Sainte Pazanne (44)	Sec.	En cas de défection d'un membre du jury, le club concerné devra avertir obligatoirement :			
Alignement							
305	BADONNEL Séverine	Meursault (21)	2	* La Fédération			
606	FRICK Lise	Montélimar (26)	Ens.	* Le club organisateur			
Exécution individuelle				* Germinal FLORES			
228	GAVANT Andrée	Bourgoin Jallieu (38)	6	flores.germinal@orange.fr			
607	GARINO Marie	Le Croisic (44)	Ens.	06 85 78 82 17			
Exécution d'ensemble							
601	BOIRON Sandrine	Thise (25)	Ens.				
243	MICHELET Anne	Paris (75)	6				

Fédéral 2 Jeunesses Association N°

Nom de l'Association :

Sol

Répartition des gymnastes par musique

Ordre de Passage	Musique	agrès N°1	agrès N°2	agrès N°3
1	5 ^{ème}	5 ^{ème}	5 ^{ème}	
	3 ^{ème} et 4 ^{ème}			
	3 ^{ème} et 4 ^{ème}			
	3 ^{ème} et 4 ^{ème}			
	3 ^{ème} et 4 ^{ème}			

Inscrire la lettre et le N° des gymnastes dans les cases correspondant à leur musique :

Le choix de l'agrès est déterminé par la monitrice et non arbitrairement par le responsable d'agrès. L'ordre ci-dessus n'est pas imposé, il vous sert à faire vos groupes de passage.

Il est important de réduire au minimum le nombre de passages.

Fédéral 2 Jeunesses Association N°

Nom de l'Association :

Sol

Répartition des gymnastes par musique

Ordre de Passage	Musique	agrès N°1	agrès N°2	agrès N°3
1	5 ^{ème}	5 ^{ème}	5 ^{ème}	
	3 ^{ème} et 4 ^{ème}			
	3 ^{ème} et 4 ^{ème}			
	3 ^{ème} et 4 ^{ème}			
	3 ^{ème} et 4 ^{ème}			

Inscrire la lettre et le N° des gymnastes dans les cases correspondant à leur musique :

Le choix de l'agrès est déterminé par la monitrice et non arbitrairement par le responsable d'agrès. L'ordre ci-dessus n'est pas imposé, il vous sert à faire vos groupes de passage.

Il est important de réduire au minimum le nombre de passages.

Nom de l'association _____

LISTE DES GYMS composant l'équipe (à inscrire par ordre alphabétique et à présenter obligatoirement le jour du championnat au contrôle des licences)

N° de la gym	N° licence	NOM et Prénom	Date de Naissance
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			

LISTE DES ENTRAINEURS

NOM et Prénom	N° licence

Signature de l'entraîneur

Le 24 Juin 2017

FEDERAL 3 JEUNESSES

LIEU

**Salle des Marinières
Rue des Marinières 38390 PORCIEU AMBLAGNIEU**

DIRECTEURS de CONCOURS

Claire DARIUS
Monique SOURISSEAU

RESPONSABLE des JUGES

Anne-Marie REINOSE

TABLEAU de REPARTITION Fédéral 3 Jeunesses (art. 26.8 p 56 PF 2016)

Nombre de gymnastes	Minimum imposé par degré	Maximum autorisé par degré		
	4 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}
8 à 12	4	0	5	8

ORGANISATION MATERIELLE

Temps prévu par rotation : 20 minutes pour 2 équipes

Nombre d'agrès	Nombre de jurys	Temps d'échauffement
3 Tables de Saut	6	6 min au 1 ^{er} agrès puis 5 min
3 Barres	6	7 min au 1 ^{er} agrès puis 6 min
4 Poutres	8	5 min au 1 ^{er} agrès puis 4 min
4 Sols	8	5 min au 1 ^{er} agrès puis 4 min

Fédéral 3 Jeunesses

1^{er} Horaire

Contrôle des licences groupe 1 : 6 h 30 groupe 2 : 6 h 45

Retrait des dossiers de compétition auprès des Directeurs de Concours : 7 h 00

Compétition : 7 h 30 à 10 h 00

			1er agrès
124	Espérance Marcq en Baroeul	MARCQ EN BAROEUL	Sol 1B
125	Le Cran	TASSIN	Barres 1A
126	Les Genêts d'Or du Limousin	LIMOGES	Ens 1B
127	AJA Gym Montaigu	MONTAIGU	Ens 1A
129	Association Musicale et Sportive	CHARNAY LES MÂCON	Poutre 1B
148	Elan Sportif Féminin	MACON	Barres 1B
151	La Claire Fontaine	FONTAINES	Sol 1A
155	PESD	LYON	Poutre 1A
159	Gym Andlau	ANDLAU	Poutre 2A
182	Jeanne d'Arc	LE COTEAU	Saut 1B
185	La Vigileante de Deuil	DEUIL LA BARRE	Saut 1A
194	La Légion Viennoise	VIENNE	Poutre 2B
196	Gym Cœur de Retz	SAINTE PAZANNE	Saut 2A
199	Avant Garde de Saint Denis	SAINT DENIS	Saut 2B

2^{ème} Horaire

Contrôle des licences : groupe 1 : 9 h 15 groupe 2 : 9 h 30

Retrait des dossiers de compétition auprès des Directeurs de Concours : 9 h 45

Compétition : 10 h 15 à 12 h 35

			1er agrès
5	La Bacchamoise Gymnastique	BACCARAT	Barres 1B
28	Croisic Gym	LE CROISIC	Barres 1A
30	La Boroillotte	VALENTIGNEY	Sol 1A
47	Les Bergeonnètes	ANCERVILLE	Sol 1B
52	Avon Sportif et Culturel	AVON	Poutre 1B
56	Gassendiana	PARIS	Ens 1A
59	Bondoufle Amical Club	BONDOUFLE	Poutre 1A
61	La Jeanne d'Arc	ASNIERES	Saut 2A
76	Club Stella	BERGERAC	Ens 1B
83	Entente Notre Dame du Mont	MARSEILLE	Saut 1B
86	Union Sportive Valognes	VALOGNES	Saut 1A
100	Les Vaillantes de Brignais	BRIGNAIS	Poutre 2A
102	Avenir Sportif Cheptainvillois	CHEPTAINVILLE	Poutre 2B
114	Les Belledonnes	LA RAVOIRE	Saut 2B

3^{ème} Horaire

Contrôle des licences : groupe 1 : 12 h 40 groupe 2 : 12 h 55

Retrait des dossiers de compétition auprès des Directeurs de Concours : 12 h 55

Compétition : 13 h 40 à 15 h 40

			1er agrès
4	Luce Sport Gym	LUCE	Barres 1A
11	Saint Louis Ruche	FONTAINES SUR SÂONE	Poutre 1B
15	La Mandallaz	SILLINGY	Sol 1B
18	Rayon d'Or	PUY GUILLAUME	Saut 1B
22	L'Alerte	EPINAL	Sol 1A
23	Amicale Fertoise	LA FERTE MACE	Barres 1B
24	Union Gymnique	MONTELMAR	Poutre 2A
34	Equipes Gymniques Adamoises	L'ISLE ADAM	Poutre 2B
38	Les Abeilles	BAILLEUL	Poutre 1A
46	La Cita	BESANCON	Ens 1A
57	Espoir Gymnique	REPLONGES	Ens 1B
111	Les Enfants du Plessis	LANESTER	Saut 1A

4^{ème} Horaire

Contrôle des licences : groupe 1 : 14 h 55 groupe 2 : 15 h 10

Retrait des dossiers de compétition auprès des Directeurs de Concours : 15 h 25

Compétition : 15 h 55 à 18 h 15

			1er agrès
1	Club Gymnique de Hermes	HERMES	Ens 1A
20	Association Gymnique	ROCHE LA MOLIERE	Barres 1A
29	La Jeune Garde	ARMENTIERES	Sol 1B
33	L'Etelloise Gymnastique	ETEL	Saut 2A
39	CCA Ebersheim	EBERSHEIM	Poutre 1A
44	Rayon Sportif Lionnais	LE LION D'ANGERS	Sol 1A
45	La Palaisienne	PALAISEAU	Barres 1B
58	Etoile Athisienne	ATHIS VAL DE ROUVRE	Saut 1A
107	Saint Michel Sports Marquette	MARQUETTE LEZ LILLE	Saut 1B
140	Cercle Sportif Saint Michel Koenigshoffen	STRASBOURG	Poutre 1B
154	Elan Sportif et Elfes de Limoges	LIMOGES	Ens 1B
161	Domrémy JA	BRUZ	Poutre 2A
178	Bayard Gymnastique	ARGENTAN	Saut 2B
181	Cercle Saint Laurent	WASSELONNE	Poutre 2B

5^{ème} Horaire

Contrôle des licences : groupe 1 : 17 h 30 groupe 2 : 17 h 45

Retrait des dossiers de compétition auprès des Directeurs de Concours : 18 h 00

Compétition : 18 h 30 à 20 h 30

			1er agrès
3	Union Sportive Grigny	GRIGNY	Ens 1B
70	Sainte Geneviève Sports	SAINTE GENEVIEVE DES BOIS	Barres 2A
74	La Bourguignonne	MEURSAULT	Barres 1B
75	Alouettes des Champs	SARCELLES	Saut 1B
80	Etoiles de Saint Leu Gymnastique	SAINT LEU LA FORET	Saut 1A
103	Jeanne d'Arc	LA LANDE PATRY	Barres 1A
112	L'Aiglonne	SAINTE MENEHOULD	Saut 2A
116	AEC La Farandole de Sorbiers	SORBIERS	Sol 1B
120	Association Saint Denis	ESTREES SAINT DENIS	Poutre 1B
150	ASC JA Mouvaux	MOUVAUX	Poutre 1A
169	La Flamme Landaise	LANDES LE GAULOIS	Ens 1A
170	La Persévérante	BOURG EN BRESSE	Sol 1A
186	JA Estairoise	ESTAIRES	Saut 2B

Responsable juges	REINOSE Anne Marie	Appel des juges	6 h 45
		Début des épreuves	7 h 30

Championnat F3 Jeunesses

Table de Saut				Barres Asymétriques			
374	LANCIEN Gaëlle	St Sébastien/Loire (44)	RA	332	CHARVAT Rosina	Thônes (74)	RA
505	BES Alain	Puy Guillaume (63)	Sec.	514	TARTARIN Corinne	St Leu la Forêt (91)	Sec.
1er Agrès				1er Agrès			
322	BRUNON Stéphane	Andrézieux (42)	2	433	VILLE Delphine	Brignais (69)	2
308	BARTHOMEUF Janice	Saint Flour (15)	2	434	VINCENT Sophie	Seyssuel Estrablin (38)	2
339	DELFI Adeline	Mâcon (71)	2	419	SIMON Adélaïde	Cluses (74)	2
437	WAEKENS Valérie	Marquette les Lille (59)	2	411	REITZER Isabelle	Valognes (50)	2
2ème Agrès				2ème Agrès			
414	RICQ Dominique	Saint Brice (95)	2	424	TCHATALIAN Jacqueline	Deuil la Barre (95)	2
362	GUILLERMET Valérie	Le Coteau (42)	2	375	LANGLOIS MéliSSa	Dinan Léhon (22)	2
341	DELIAU Monique	Sainte Ménéhould (51)	2	313	BILGER Myriam	Ebersheim (67)	2
361	GODIN Christine	Bondoufle (91)	2	358	LAINE Miguel	La Ferté Macé (61)	2
3ème Agrès				3ème Agrès			
302	ADNANE Fathia	Tassin (69)	2	390	MIELCAREK Emmanuelle	Lallaing (59)	2
399	PERONNAUD Christelle	Venansault (85)	2	324	CARDOSO Christelle	La Talaudière (42)	2
351	FALVET Dominique	Bayonne (64)	2	404	POIX Marylin	Marans (17)	2
319	BOURGEOIS Evelyne	Pélussin (42)	2	378	LEBOIS Christian	Limoges (87)	2
Poutre				Sol			
520	HAUSWALD Romane	Wasselone (67)	RA	431	TRUSCELLO Jean	Lyon (69)	RA
518	MONZIE Marylène	Herrlisheim (67)	Sec.	380	LEMENU Anne Marie	Saint Brice (95)	Sec.
1er Agrès				1er Agrès			
323	CAILLERE BOISADAM Cath.	Athis Val de Rouvre (61)	2	412	RENAULT Nadège	Argentan (61)	2
403	POIROT Aurélie	Baccarat (54)	2	394	MONTOIS Catherine	Bayonne (64)	2
334	CLAUZEL Corinne	Brignais (69)	2	427	TORRES Laure	Avon (77)	2
439	ZORZATO Edith	Estrées St Denis (60)	2	377	LEBEAU Audrey	Châbons (38)	2
2ème Agrès				2ème Agrès			
327	CATTEAU Valérie	Frélinghien (59)	2	381	LEPERCQ Isabelle	Armentières (59)	2
314	BON Evelie	Grenoble (38)	2	426	TORCHE Denise	Bourg en Bresse (01)	2
373	LACROIX Emilie	Feurs (42)	2	415	RIVIERE Christelle	Bruz (35)	2
388	MENERAULT Nathalie	Landes le Gaulois (41)	2	329	CAUMAS CHAMPAGNON D.	Charnay les Mâcon (71)	2
3ème Agrès				3ème Agrès			
336	COUADE Sylvie	Le Bois D'Oingt (69)	2	396	MORVILLIER Léa	Corbeil Essonnes (91)	2
311	BIDAULT Sylvie	Lucé (28)	2	346	DIEUDONNE Julie	Saillly sur la Lys (62)	2
435	VINCENTI Véronique	Marseille (13)	2	383	LOOS Evelyne	Ebersheim (67)	2
367	JEAN-VICTOR Nicole	Marans (17)	2	410	REGALET Marine	Etel (56)	2
4ème Agrès				4ème Agrès			
331	CHARROIN Sylvie	Firminy (42)	2	379	LEGER Karine	Faverges (74)	2
306	BALIZET Marie	Valentigney (25)	2	391	MINAYOU Daniella	Grigny (91)	2
330	CELESTE Catherine	Sarcelles (95)	2	304	AUBRON Nathalie	Sainte Pazanne (44)	2
348	DREVET Geneviève	Fontaines/Saône (69)	2	333	CHASSERIAU Sabine	Sillingy (74)	2
Ensembles				<p>En cas de défection d'un membre du jury, le club concerné devra avertir obligatoirement:</p> <ul style="list-style-type: none"> * La Fédération * Le club organisateur * Germinal FLORES <p>flores.germinal@orange.fr 06 85 78 82 17</p>			
321	BREYMAND Martine	Roche la Molière (42)	RA				
428	TORRES Etoile	Poissy (78)	Sec.				
Alignement							
604	DECOUR Bernard	La Motte Servolex (73)	Ens.				
523	THOMMEREL Flavie	Marans (17)	Ens.				
Exécution individuelle							
605	FOURNIER Céline	Gray (70)	Ens.				
610	MOINE Christian	Meursault (21)	Ens.				
Exécution d'ensemble							
603	CATTEAU Stéphanie	Frélinghien (59)	Ens.				
401	PERRIN Sylvie	Voiron (38)	2				

FEUILLE DE REPARTITION DES DEGRES PAR AGRES

Nom de l'Association :N°.....

Fédéral 3 Jeunesses SAUT

2ème degré	3ème degré	4ème degré

Nom de l'Association :N°.....

Fédéral 3 Jeunesses BARRES

2ème degré	3ème degré	4ème degré

Nom de l'Association :N°.....

Fédéral 3 Jeunesses POUTRE

2ème degré	3ème degré	4ème degré

Nom de l'Association :N°.....

Fédéral 3 Jeunesses SOL

2ème degré	3ème degré	4ème degré

Veillez remplir les 4 tableaux selon le degré de chaque gymnaste à chaque agrès.
Vous inscrivez le N° de votre gym dans la case correspondant à chaque agrès (une seule gymnaste par ligne) un maximum de 12 gymnastes. Les cases jaunes sont obligatoires, les cases grises interdites.
 Vous découperez la feuille en 4 pour présenter le tableau au secrétaire d'agrès correspondant.

Fédéral 3 Jeunesses Association N°..... et N° passage.....

Nom de l'Association :

Sol

Répartition des gymnastes par musique

Ordre de Passage	Musique	agrès N°1	agrès N°2	agrès N°3	agrès N°4
	3 ^{ème} et 4 ^{ème}				
	3 ^{ème} et 4 ^{ème}				
	3 ^{ème} et 4 ^{ème}				

Inscrire la lettre et le N° des gymnastes dans les cases correspondant à leur musique :

Le choix de l'agrès est déterminé par la monitrice et non arbitrairement par le responsable d'agrès. L'ordre ci-dessus n'est pas imposé, il vous sert à faire vos groupes de passage. Il est important de réduire au minimum le nombre de passages.

Fédéral 3 Jeunesses Association N°..... et N° passage.....

Nom de l'Association :

Sol

Répartition des gymnastes par musique

Ordre de Passage	Musique	agrès N°1	agrès N°2	agrès N°3	agrès N°4
	3 ^{ème} et 4 ^{ème}				
	3 ^{ème} et 4 ^{ème}				
	3 ^{ème} et 4 ^{ème}				

Inscrire la lettre et le N° des gymnastes dans les cases correspondant à leur musique :

Le choix de l'agrès est déterminé par la monitrice et non arbitrairement par le responsable d'agrès. L'ordre ci-dessus n'est pas imposé, il vous sert à faire vos groupes de passage. Il est important de réduire au minimum le nombre de passages.

Nom de l'association _____

LISTE DES GYMS composant l'équipe (à inscrire par ordre alphabétique et à présenter obligatoirement le jour du championnat au contrôle des licences)

N° de la gym	N° licence	NOM et Prénom	Date de Naissance
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			

LISTE DES ENTRAINEURS

NOM et Prénom	N° licence

Signature de l'entraîneur

Le 24 Juin 2017

PROGRAMME DU DIMANCHE

- 9 h 00 Accueil de toutes les associations sur le site de la Vallée Bleue (Montalieu Vercieu)
- 9 h 30 Défilé
- 11 h Temps de Sens au parc de la Médiathèque
- 12 h Pique nique géant sur la pelouse du château pour les gymnastes et repas officiel des juges à l'Espace Ninon Vallin
- 14 h Festival sur le stade de Montalieu Vercieu

Programme du festival

- ∞ Défilé des drapeaux des associations
- ∞ Défilé et présentation des associations
- ∞ Entrée des juges
- ∞ Entrée des gymnastes de l'organisation
- ∞ Entrée des bénévoles
- ∞ Entrée des trophées fédéraux
- ∞ Mot du Président général de la FSCF
- ∞ Palmarès Mouvement d'ensemble Aînées
 - ∞ Aînées F2
 - ∞ Aînées F3
- ∞ Mouvement d'ensemble Aînées
- ∞ Palmarès par catégorie Aînées F2 et F3
- ∞ Chorégraphie par l'organisateur
- ∞ Transmission du témoin de Montalieu Vercieu à
- ∞ Palmarès Mouvement d'ensemble Jeunesses
 - ∞ Jeunesses F2
 - ∞ Jeunesses F3
- ∞ Mouvement d'ensemble Jeunesses
- ∞ Palmarès par catégorie Jeunesses F2 et F3
- ∞ Défilé des championnes
- ∞ Mouvement d'ensemble Jeunesses (bis)

CONSIGNES POUR LE DIMANCHE

TENUE des ENTRAINEURS :

Pour tout le weekend, SURVÊTEMENT complet aux couleurs de leur association ou tee-shirt ou débardeur blancs ou aux couleurs de l'Association et pantalon de survêtement (corsaire autorisé pour les monitrices), chaussures à dominante blanche (voir tenue des moniteurs et monitrices : art 5.3 du PF 2017).

Pour le Festival, les entraîneurs n'entrent sur le stade que s'ils sont en tenue réglementaire et **sans** gros sac.

TENUE des GYMNASTES :

Défilé et Rassemblement des jeunes :

- Justaucorps + survêtement du club ou justaucorps + corsaire/short.
- Casquette ou foulard (forme et couleur uniformes)
- Chaussons blancs ou chaussures blanches légères.

Festival

- Justaucorps
- Casquette ou foulard (forme et couleur uniformes)
- Chaussons blancs ou chaussures blanches légères. Si les chaussures ne sont pas conformes, les filles rentreront pieds nus sur le stade pour le festival.

ATTENTION : les chaussures blanches légères sont OBLIGATOIRES car la piste autour de la pelouse est en terre avec des cailloux.

PANCARTE et DRAPEAU

Chaque Association doit avoir **son drapeau et sa pancarte**. Les associations **défilent** dans la ville avec leur drapeau et leur pancarte, pour le **festival**, tous les drapeaux entrent ensemble et chaque association entre sur le stade avec sa pancarte.

PANCARTE

Elle doit être sur fond blanc, propre et lisible et mentionner :

- le nom du CLUB en entier
- la ville et le département en LETTRES

Pour les nouvelles Associations, les normes demandées sont :

- largeur 70 cm
- hauteur 35 cm
- longueur du manche +/-1m50

RECOMMANDATIONS aux ENTRAINEURS

La présence de toutes les équipes est indispensable le Dimanche matin. (Article 5 page 10)

Vous êtes un exemple pour vos gymnastes. Votre attitude et votre motivation pour les différentes manifestations seront le fruit de l'image qu'elles donneront de la Fédération :

Toute attitude et comportement jugés incorrects et persistants malgré un avertissement de la part d'un membre de la CNGF, entraînera le déclassement de l'équipe.

Pour toutes les manifestations :

- respecter l'horaire, être attentif aux consignes des membres de la CNGF et de l'organisation.
- participer activement en ayant du RESPECT à l'égard d'un moment qui est à l'image de notre identité et qui réunit tout le monde à travers la joie d'être ensemble.

Pendant toute la durée du festival, suivre les consignes données au micro et les instructions des Membres de la C.N.G.F. qui sont responsables du bon déroulement de celui-ci, nous vous en remercions par avance.

CONSIGNES POUR LE DEFILE

9 h RASSEMBLEMENT de toutes les associations sur le site de la Vallée Bleue avec pancarte et drapeau.

9 h 30 Départ du défilé sous la direction de la CNGF encadré par l'organisateur.

Chaque équipe défile en 2 lignes de 5 gymnastes, le drapeau et la pancarte se placent en avant de l'association.

Les entraîneurs peuvent se mettre dans le défilé s'ils sont en tenue.

CONSIGNES POUR LE FESTIVAL

13 h 30 RASSEMBLEMENT dans la cour de l'école primaire situé à l'arrière du stade
Les drapeaux se rassemblent tous à l'entrée du stade.

14 h Début du festival

Défilé sur le stade :

- Pancarte en avant de l'association tournée vers les tribunes pour que l'animateur puisse lire le contenu de la pancarte
- Gymnastes par vague de 5 : entraîneurs sur une dernière vague

Ordre du défilé

- Les drapeaux de toutes les associations
- Les associations
- Les Juges
- Les organisateurs
- Les trophées fédéraux

NOTA : les Jeunesses effectueront 2 fois le mouvement d'ensemble.

Les 3 premières équipes classées au mouvement d'ensemble de chaque catégorie seront récompensées sur le podium des ensembles.

Après proclamation du podium des mouvements d'ensemble, Les équipes classées 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} au mouvement d'ensemble se placent en 2 lignes derrière le podium sur les points prévus à cet effet, pour les mettre en valeur pour le public et dans l'ordre ci dessous.

3^{ème} F3A – 2^{ème} F3A – 1^{ère} F3A – 1^{ère} F2A – 2^{ème} F2A – 3^{ème} F2A

Podium

3^{ème} F3J – 2^{ème} F3J – 1^{ère} F3J – 1^{ère} F2J – 2^{ème} F2J – 3^{ème} F2J

Podium

Les équipes classées 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} dans chaque catégorie, ainsi que les podiums du mouvement d'ensemble se rassemblent dès la fin du palmarès Jeunesses pour le tour d'honneur des Championnes.

Défilé des championnes : avec pancarte, drapeau et récompenses

A la fin de la proclamation des résultats des jeunesses, le défilé des championnes se met rapidement en place dans l'ordre ci-dessous à gauche des tribunes quand on regarde ces dernières :

En tête Fédéral 2 Aînées 1^{ère} - 2^{ème} - 3^{ème}

Mouvement d'ensemble Fédéral 2 Aînées 1^{ère} - 2^{ème} - 3^{ème}

Fédéral 3 Aînées 1^{ère} - 2^{ème} - 3^{ème}

Mouvement d'ensemble Fédéral 3 Aînées 1^{ère} - 2^{ème} - 3^{ème}

Fédéral 2 Jeunesses 1^{ère} - 2^{ème} - 3^{ème}

Mouvement d'ensemble Fédéral 2 Jeunesses 1^{ère} - 2^{ème} - 3^{ème}

Fédéral 3 Jeunesses 1^{ère} - 2^{ème} - 3^{ème}

Mouvement d'ensemble Fédéral 3 Jeunesses 1^{ère} - 2^{ème} - 3^{ème}

Les coupes et les licences ne seront remises qu'à partir de 16 h dans un algéco prévu à cet effet près du stade.

Le palmarès ne sera pas distribué sous forme papier. Il sera affiché tout autour du stade dès 16 h et consultable sur le site de la FSCF dès la fin du Festival.



Fédération Sportive et Culturelle de France
22 rue Oberkampf ■ 75011 Paris
T +33(0) 1 43 38 50 57 ■ F +33(0) 1 43 14 06 65
fscf@fscf.asso.fr ■ www.fscf.asso.fr